Rosine Lewin

Pour une dynamique d'union de la gauche

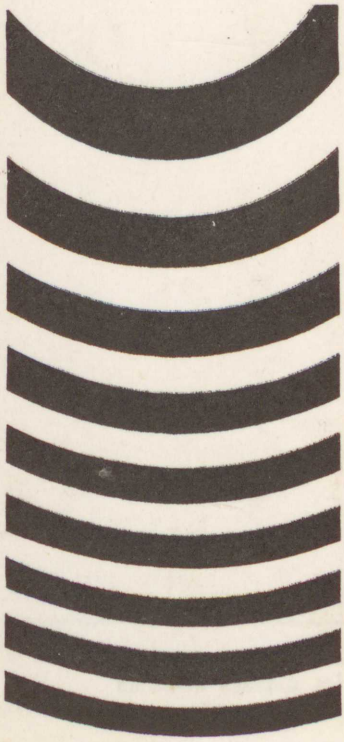

Jorge de Sa

PORTUGAL AN III

Pierre Joye

CLASSES SOCIALES (2)

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Nouvelle série — N° 34 (53)

8me année — avril 1977

Sommaire

Rosine Lewin
L'enjeu du 17 avril p. 1

Pierre Joye
Compléments sur les classes sociales p. 8

Jorge de Sa
Portugal an III
Signification d un congrès syndical p. 23

Jean-Maurice Rosier
Cinéma politique ou politique du cinéma p. 35

Lire des livres p. 42

Revue des revues p. 46

Comité de patronage : Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve

Comité de rédaction : Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Augustin Duchateau, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Claude Renard, Christian Vandermotten, Jean-Paul Vankeerberghen, Benoît Verhaegen

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

ROSINE LEWIN

L'enjeu du 17 avril : mettre en marche une dynamique d'union de la gauche

Pourquoi le gouvernement Tindemans a-t-il précipitamment dissout les Chambres le 9 mars, lui qui avait si souvent proclamé sa volonté de demeurer en place jusqu'en 1978, terme de la législature ?

C'est l'ampleur croissante des actions ouvrières contre sa politique de régression sociale, c'est la réussite éclatante — deux vendredis de suite — de grèves compactes sous l'égide du front commun syndical, qui ont amené M. Tindemans a soudain changer de cap : il lui fallait éviter d'autres vendredis, couper court à un mouvement qui unissait contre lui affiliés de la CSC et affiliés de la FGTB et risquait de déboucher sur un front politique. En même temps, la manœuvre permettait de bloquer la régionalisation et la revision constitutionnelle, prolongeant ainsi l'espérance de vie de l'Etat unitaire.

HIER ET DEMAIN

Sur le plan de la manœuvre politicienne, M. Tindemans a donc bien joué, et on saisit à quoi vise son jeu, au-delà du 17 avril : il s'agit pour les forces économiques et politiques qui l'appuient de disposer au lendemain des élections d'une majorité plus confortable pour poursuivre la même politique.

Dès lors, puisque c'est pour s'opposer précisément à cette politique que les masses se sont mobilisées hier, il importe que cette opposition soit assez puissante demain pour imposer une autre poli-

tique, qui refuserait de gérer la crise. Il est très accessoire de savoir si le gouvernement qui sortira du scrutin sera bi- ou triparti. Ce qui compte, c'est de faire en sorte qu'il rompe avec la gestion de la crise.

Car, faut-il le rappeler, la crise n'est pas un mythe. Ni un souvenir. 280.000 chômeurs complets recensés, dont environ 100.000 âgés de moins de 25 ans, un chômage dont le caractère structurel est reconnu en haut lieu, une inflation relancée par les mesures gouvernementales, des « rationalisations » entreprises tant par les multinationales que par les monopoles belges aux dépens de l'emploi, des records sur le plan des faillites des petites et moyennes entreprises : tout cela est réel, mais tout cela n'est pas fatal.

Hétéroclite depuis toujours, la majorité gouvernementale grinçait audiblement depuis quelques mois. En novembre 1976, les ministres du Rassemblement Wallon ont eu à choisir entre la conversion à un nouveau parti de vieille droite (le Parti des réformes et de la liberté wallon, présidé par M. Jean Rey, par ailleurs président de la Sofina), ou un retour aux sources fédéralistes du RW. Outre que l'événement est apparu à une partie de l'opinion publique comme un maquignonnage à grand spectacle, il n'a guère consolidé la cohésion gouvernementale. Peu après, le ministre démocrate-chrétien de l'Emploi et du Travail, Alfred Califice, prononçait un discours où il mettait en cause les grandes options de l'équipe Tindemans; cet accès de lucidité ne le fit cependant pas abandonner ses maroquins... A la fin de février apparait un phénomène nouveau : des parlementaires du CVP, dont Thyl Declercq se sont eux-mêmes posé des questions sur leur rôle et leurs responsabilités, face à l'impopularité du gouvernement parmi d'importantes couches de syndiqués chrétiens. Enfin, le 3 mars, les députés du RW s'abstenaient au vote sur le budget des Affaires économiques.

Ces fissures de la majorité ont été abondamment commentées, mais on s'est souvent attardé à leur aspect le plus épidermique, sans montrer d'où venaient le soudain besoin de radicalisation de M. Gendebien, président du RW, les vaines autocritiques de M. Califice ou les interrogations d'un Declercq. Or, pour nous, il est évident que ces évolutions, ces élans ou ces scrupules trouvent leur source dans les actions ouvrières, à commencer par celles menées pour l'emploi aux ACEC, à Cockerill, chez Siemens, à Glaverbel, à Fabelta. Il y a là une extraordinaire démonstration de l'impact que peut avoir la lutte du mouvement ouvrier. Le premier ministre ne s'y est pas trompé, qui dans les premiers jours de mars, multipliait les consultations avec des dirigeants ou ex-dirigeants de la CSC. Et n'est-ce pas par peur de voir se développer l'action des masses, et dans le but d'effrayer l'opinion non-ouvrière, que M. Tindemans a lancé l'idée que les grèves annoncées avaient un caractère politique et qu'elles menaçaient la démocratie ? La droite est toujours épouvantée quand les masses se mettent en mouvement; M. Tindemans a jugé qu'il fallait répliquer vite, et répliquer dans un style musclé.

Aussi a-t-il recouru à des procédures insolites, dont les spécialistes en droit constitutionnel discutent encore la validité. Parce que le groupe parlementaire du Rassemblement wallon demande un délai supplémentaire pour voter le budget des Affaires économiques puis s'abstient au vote, le premier ministre révoque les ministres Ber-

trand et Moreau. Alors qu'il avait annoncé une déclaration devant les Chambres, il fait signer nuitamment par le roi la dissolution — sans information, sans débat, sans vote au Parlement. Après quoi, s'étant débarrassé de tout contrôle parlementaire, le gouvernement refuse de démissionner.

L'opposition a eu raison dans ces conditions de condamner dans une déclaration commune, le « coup de force » gouvernemental. Mais si elle a été unanime dans cette condamnation, elle n'est guère unie pour le reste.

En Wallonie, le Parti socialiste et le RW occupent une partie importante du terrain électoral. Dans l'agglomération bruxelloise, c'est le FDF qui fait le plus parler de lui. En Flandre, la Volksunie cherche à déborder le CVP sur le plan du « dialogue des communautés » et le BSP meurtri par les récentes élections communales se redonne des allures conquérantes.

Si on s'en tient aux apparences — et les mass-media feront tout pour qu'il en soit ainsi — le parti communiste apparaît comme peu signifiant. Il a cependant un rôle capital à jouer, et nous allons essayer de montrer pourquoi et comment.

UN PROGRAMME-MINIMUM, CONDITION D'UNE PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE

Paradoxalement, la propagande électorale du PCB s'effectue sur base d'un document non-électoral : les militants communistes poursuivent (à un rythme plus soutenu) la campagne politique entamée depuis février sur le thème très largement débattu de l'alternative à la crise. La brochure « A contre-crise » est diffusée aux portes d'entreprises, dans des bureaux de chômage, dans des quartiers populaires, et elle continuera de l'être après le 17 avril. Cela veut dire qu'il n'y a rien de circonstantiel ou d'improvisé dans les propositions formulées au cours de cette campagne électorale. Ces propositions s'articulent autour d'une idée-clé : il est possible d en finir avec l'austérité, de casser la « fatalité » de la crise. C'est possible à condition qu'une large alliance, fondée sur les luttes concrètes, se forge autour d'un projet d'alternative.

Le Manifeste électoral du Parti communiste de Belgique, publié le 23 mars, précise l'objectif dans le contexte de la dissolution précipitée du Parlement : il s'agit d'accentuer la pression des travailleurs organisés pour que les forces politiques qui se réclament du mouvement ouvrier et démocratique subordonnent leur participation (ou leur soutien) au futur gouvernement à l'application d'un programme minimum.

La défense du pouvoir d'achat des travailleurs et allocataires sociaux, la relance de l'emploi, la mise en place de trois pouvoirs régionaux démocratiques, le rétablissement de l'équilibre des finances publiques, la réorientation des relations extérieures du pays figurent parmi les points que devrait comprendre pareil programme de rupture avec la politique de crise (*).

Pour faire aboutir un tel programme, il faut que la qualité des votes se rapproche de la qualité des luttes : il faut renforcer le parti communiste, seul parti à lutter de manière cohérente, obstinée, pour mettre en marche une dynamique d'union de la gauche.

Car, que voyons-nous ?

Le Rassemblement wallon se présente volontiers pour un défenseur farouchement « radical » de la Wallonie. Mais, même après la fondation du parti patronné par M. Rey, il a maintenu sa participation au gouvernement Tindemans et il a encore approuvé le plan Egmont, qui a suscité les grèves de février-mars. Quand donc les ministres Bertrand et Moreau — ce dernier en particulier, qui a toujours tout couvert — ont-ils signifié leur volonté de rupture avec la politique de crise de la droite ? Et comment oublier que c'est le RW (ancienne manière, c'est-à-dire comprenant aussi les dirigeants qui ont « ressourcé » le RW actuel), qui avec la droite du CVP-PSC avait patronné la régionalisation provisoire dont l'effet a été d'accentuer le caractère centralisateur et antidémocratique de l'Etat ? La conversion au progressisme du parti de M. Gendebien est un résultat heureux de la pression des travailleurs. L'écart qui sépare la détermination de ces derniers et les ambiguités du RW demeure néanmoins grave.
Quant au FDF, s'il a eu l'intelligence d'élargir son horizon à certains problèmes sociaux, la dominante y reste le combat « contre les Flamands », contre « les idéologues du Nord », « pour la survie des francophones », mettant tous les Flamands dans le sac des « mauvais », et tous les francophones dans le sac des « bons ». Comme si le soutien le plus acharné à l'Etat unitaire ne venait pas du grand capital belge; M. Paul-Emile Corbiau, gouverneur de la Société Générale, le baron Lambert, M. Jacques Solvay ne sont pas des « Flamands ».

De fait, au FDF aussi, c'est la pression des luttes ouvrières qui a infléchi le programme; mais le pluriclassisme du Front des francophones lui interdit d'aller jusqu'au bout de ses inclinations sociales. Comment le politicien schaerbeekois Nols, pour qui « l'esprit d'entreprise » est le meilleur antidote à la crise, ou le transfuge libéral Roland Gillet pourraient-ils aider les travailleurs à combattre l'« austérité » ? Et quand donc a-t-on vu le brillant Lucien Outers soutenir les grévistes de Siemens, de Cockerill ou des ACEC ?

Au demeurant, les attaches du FDF avec son parti frère, le Rassemblement Wallon, entretiennent l'équivoque. Pendant tout le règne de M. Tindemans, le FDF a eu un pied dans l'opposition et un autre dans le gouvernement. Cette situation acrobatique a réduit à fort peu de chose l'action que les escadrons FDF auraient pu mener, tant dans certaines communes (Bruxelles, par exemple) que dans les Chambres : limitée d'abord au linguistique-communautaire, cette action a été remarquablement discrète sur le plan économique. Or, l'économique, le communautaire, le social et le culturel ne peuvent être tronçonnés, sous peine de tronçonner la force de frappe de la gauche.

DE L'USAGE DES PROGRAMMES

Le PSB vient de présenter un « programme de gouvernement » de quelque 120 pages, dont il définit lui-même les grands axes dans les termes suivants : droit au travail pour tous, économie au service de tous, répartition plus juste du revenu national et progrès

social, amélioration substantielle de la qualité de la vie, régionalisation, simplification et efficacité de l'Etat. Aucun progressiste ne pourrait justifier un désaccord avec ces objectifs, qu'André Cools présente comme « une contribution fondamentale à la réflexion de tous les hommes de progrès ».

Nous voudrions cependant formuler ici deux observations.

1. - Le programme du PSB, son alternative à la politique du gouvernement Tindemans a mis bien du temps à voir le jour. On peut supposer que ce n'est pas par manque de cerveaux ou de moyens techniques. Sans être immodeste, on peut rappeler l'insistance avec laquelle les communistes ont demandé à toutes les formations se réclamant du mouvement ouvrier et démocratique — et d'abord au PSB — de définir une alternative. Si cette insistance a maintes fois agacé les dirigeants du PSB, elle n'est sans doute pas étrangère à la mise au point d'un « programme de gouvernement ».

2. - Ceci dit, à quoi va servir le programme du PSB ? André Cools répond : à négocier une alliance, puisque d'une part les socialistes n'espèrent pas transformer seuls ce pays et que, d'autre part, le programme tout entier ne peut être imposé au(x) partenaire(s) de gouvernement. Et le président du PSB de préciser : « Nous ne sommes pas prêts à participer à un gouvernement de gestion de la crise, à un gouvernement dont certains membres auraient pour objectif prioritaire de bloquer les réformes de structure ».

Fort bien.

Mais est-ce dans la perspective d'un refus de toute gestion de la crise que la direction du PSB place Henri Simonet, hors-poll, tête de liste pour la Chambre dans la capitale ? Qui peut ignorer les positions défendues par l'ancien commissaire européen par exemple dans le débat public que présidait André Cools à Flémalle sur l'avenir de la sidérurgie ? Le « plan de sauvetage » qu'y a présenté Simonet, digne des meilleurs technocrates d'outre-Atlantique, implique la suppression d'au moins 4.000 emplois ; le P-D-G de Cockerill, qui participait au débat, était d'autant plus enthousiaste que Simonet l'avait désigné comme un de ces managers dynamiques, dont la Wallonie a besoin !

Le bourgmestre d'Anderlecht est le porte-parole du courant le plus ouvertement « partipationniste » du PSB; il est prêt à entrer dans une équipe ministérielle pour réaliser ce type de « sauvetage », meurtrier pour l'emploi, qui se situe à droit fil dans la gestion de la crise. Il n'est pas seul d'ailleurs : un Spitaels à Ath, un Geldolf à Anvers participent du même courant fût-ce avec des nuances, et Willy Claes, coprésident du parti, ne paraît pas pressé de prendre ses distances avec la gestion de la crise.

Quelles que soient donc les vertus de l'alternative socialiste, des équivoques demeurent à propos de l'usage qui en sera fait. La proposition du parti communiste de conclure un contrat politique sur la base d'un programme minimum à mettre en œuvre, permet de supprimer ces équivoques. Mais le parti socialiste n'est pas disposé à y donner suite. Dans une interview accordée à « Hebdo 77 » André Cools a déclaré qu'il n'était pas pensable de s'inscrire dans une initiative prise par le PCB. Pas pensable, parce qu'André Cools « aime les gens qui représentent quelque chose ».

UNE VOLONTE MASSIVE DE CHANGEMENT

Eh bien ! Soit. Plaçons-nous sur le terrain de la représentativité que choisit Cools. Les ouvriers, appointés et cadres engagés dans les luttes contre la politique de régression sociale du gouvernement, de Seraing à Oostkamp, en passant par Marcinelle, Gilly, Gand ou Herstal, combien sont-ils ? Les syndiqués qui se sont engouffrés dans le mot d'ordre de grève lancé par le front commun syndical, combien sont-ils ? Il s'agit de masses dont le poids est incontesté. Elles ont clairement exprimé leur opposition à la politique d'austérité, sa volonté de changement. C'est cette volonté, largement majoritaire, qu'il s'agit de prendre en compte.

Pour le surplus, le parti communiste représente « quelque chose », et quelque chose d'irremplaçable dans ce pays aux traditions réformistes, qu'elles soient chrétiennes ou social-démocrates. Ce réformisme, les travailleurs de Wallonie, de Flandre, de Bruxelles en ont assez mesuré la nocivité. Bornons-nous à évoquer ce que fut, après les grandes grèves de l'hiver 1960-1961 l'action d'un gouvernement dit travailliste dirigé par Théo Lefèvre et Paul-Henri Spaak. Après des élections qui virent une nette poussée à gauche, ce gouvernement appliqua en pièces détachées le « plan Egmont » de l'époque.

On nous dit aujourd'hui : le congrès doctrinal du PSB de 1974, en réaffirmant le refus des socialistes belges de s'intégrer dans le régime capitaliste, peut éviter le retour d'expériences aussi douloureuses. Nous le souhaitons. Mais les souhaits et les congrès ne suffisent pas.

Pour que les élections du 17 avril aident les travailleurs, elles doivent manifester de la manière la plus évidente possible la volonté d'une rupture avec la politique de crise, elles doivent mettre en marche un processus de rassemblement des forces antimonopolistes.

Apporter sa voix aux listes du parti communiste, c'est voter utile. Les travailleurs, les démocrates ont besoin que s'affirme à la gauche du PSB et des partis communautaires un parti communiste plus fort, qui serve de levier à un changement réel de politique industrielle, financière, scientifique, sociale et culturelle.

(*) Voici en quels termes le Manifeste électoral du PCB définit et explicite ces points.

1. — Défense du pouvoir d'achat des travailleurs, des allocataires sociaux et de leurs familles, par le retour à la libre négociation des conventions, par le blocage ou la réduction des tarifs des services publics, des taux de la TVA et des prix des monopoles, par un sérieux contrôle des prix, l'indexation des barèmes fiscaux, la suppression des atteintes portées à la sécurité sociale, à l'enseignement, à la recherche et aux autres acquis sociaux et culturels ;

2. — Relance de l'emploi et mise au travail progressive des 300.000 chômeurs :

— par le soutien aux 36 heures-semaine (sans réduction de salaire) et au droit légal à la pension à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes (montant minimum : 75 % du salaire du manœuvre de l'Etat) avec, dans les deux cas, embauche compensatoire contrôlée par les travailleurs,

— par la subordination de toutes les aides, commandes et interventions publiques aux entreprises à des conditions précises et contrôlées en matière de maintien et d'accroissement de l'emploi ;

— par la mobilisation des capitaux que les holdings et les multinationales utilisent à des fins spéculatives, en vue d'un vaste programme d'investissements publics créateurs d'emplois, tant dans le domaine des équipements sociaux collectifs, du logement social, des transports et de la protection de l'environnement que dans celui de nouvelles activités industrielles incorporant un haut pourcentage de travail qualifié et de recherche ;

— par la mise sous contrôle public des secteurs du crédit, des banques, de l'énergie, de la sidérurgie et des grosses constructions mécaniques.

3. — Conclusion d'un pacte extra-gouvernemental qui, **sans attendre la revision de la Constitution,** garantisse la mise en place de **trois pouvoirs régionaux démocratiques** dotés de tous les pouvoirs et moyens nécessaires à la solution des problèmes d'intérêt régional et qui ouvre la voie à une simplification fondamentale de nos institutions dans la perspective de l'instauration du fédéralisme et du développement de la démocratie ;

4. — Rétablissement de l'équilibre des finances du pays par une lutte effective contre la spéculation, l'évasion des capitaux et la grande fraude fiscale, par une taxation substantielle des grosses fortunes et par la réduction des gaspillages, y compris ceux qui résultent de l'escalade des dépenses militaires ;

5. — Réorientation de nos relations extérieures, dans le sens d'une diversificiation de nos échanges commerciaux, notamment avec les pays socialistes et ceux du Tiers-Monde ;

6. — Interventions actives de la Belgique pour la réduction des armements en Europe et dans le monde, pour l'application des accords d'Helsinki et le succès de la conférence de Belgrade, pour la défense de la démocratie, des libertés et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

La brochure « A Contre-Crise » vous sera envoyée si vous la demandez

Téléphone : (02)512.90.15.
adresse : 20, av. Stalingrad 1000 Bruxelles

PIERRE JOYE

Compléments sur les classes sociales

Le problème des *alliances* est fondamental dans la lutte pour le socialisme. C'est parce que les bolchéviks surent réaliser l'alliance de la classe ouvrière et de la paysannerie que la Révolution d'Octobre fut victorieuse. Et tous les partis communistes soulignent la nécessité du front le plus large des masses populaires. Comme le déclare l'article 1er de ses statuts, « *c'est par le rassemblement de tous les travailleurs, des masses populaires de la ville et de la campagne autour de la classe ouvrière* » que le Parti communiste de Belgique entend progresser vers les objectifs qu'il s'assigne et les réaliser.

Il ne suffit toutefois pas d'être convaincu de la nécessité de rassembler les masses populaires. Pour œuvrer utilement dans ce sens, il faut connaître l'importance des différentes couches sociales, leurs caractéristiques et leurs aspirations, la signification des transformations qui s'opèrent dans les structures de la société. Or, si chacun l'admet en principe, on se contente encore trop souvent de formuler quelques généralités à ce propos : le rôle déterminant de la classe ouvrière, l'importance croissante des techniciens et cadres, l'attention qu'il faut accorder aux classes moyennes, etc. Mais l'analyse détaillée de la composition et de la situation des différentes couches sociales, telles qu'elles existent dans la Belgique contemporaine, n'est pas assez retenu l'attention du mouvement ouvrier.

Il nous paraît donc utile de fournir quelques indications à ce sujet, indications forcément fragmentaires mais qui pourront servir de point de départ à des recherches plus poussées qu'il serait utile d'entreprendre pour préciser les aspects particuliers qui peuvent se constater dans ce domaine selon les différentes branches d'activités et les différentes régions du pays.

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ET TRANSFORMATIONS SOCIALES

La population de la Belgique a plus que doublé depuis 130 ans. En 1846, lors du premier recensement général de la population du royaume, la Belgique comptait 4.337.196 habitants. Au 31 décembre 1975, elle en comptait 9.813.152.

Cette croissance, d'abord rapide, s'est ralentie ensuite. Le cap des 6 millions fut franchi en 1890, celui des 7 millions en 1905, des 8 millions en 1930, des 9 millions en 1957.

Au cours des années, la structure d'âges de la population s'est modifiée : la proportion de jeunes a diminué, celle des vieillards a augmenté. En 1846, près du tiers de la population était âgée de moins de 15 ans, moins de 6 % avait plus de 65 ans. La proportion s'est inversée : aujourd'hui, les moins de 15 ans représentent moins de 14 % de la population, les plus de 65 ans plus de 20 %.

Le nombre d'habitants de nationalité étrangère a fortement augmenté. La proportion d'étrangers est passée de 2,8 % de la population en 1890 à 3,4 % en 1910 pour atteindre près de 5 % en 1960 et dépasser les 8 % aujourd'hui.

La proportion de citoyens « actifs » a diminué sous l'influence de l'interdiction du travail des enfants et de la prolongation de la scolarité d'une part, du développement de la législation sociale en matière de pensions de l'autre. La population active, qui constituait plus de la moitié de la population totale dans les années 1850-1860, n'en représente plus que 40 % aujourd'hui.

Cette évolution s'est effectuée de façon différente pour les hommes et pour les femmes. Pour les premiers, la proportion d' « actifs » a augmenté jusqu'à la fin du XIXe siècle pour diminuer régulièrement ensuite, passant de 60 % de la population masculine vers 1850 à 70 % en 1900 pour redescendre à 55 % aujourd'hui. Pour les femmes, la proportion d' « actives » a d'abord diminué (35 % dans les années 1850-1860; 20 % en 1960) pour remonter ensuite jusqu'à 26 %. L'augmentation des dernières années provient de ce qu'un nombre croissant de femmes travaillent aujourd'hui en dehors de leur foyer. Il n'est toutefois pas exact qu'un bon quart seulement des femmes sont « actives ». Celles occupées dans leur ménage assument en réalité une fonction économique importante et devraient dès lors être comprises dans la « population active » mais elle ne figurent pas dans les statistiques, contrairement à ce qui se fait dans certains pays scandinaves.

Les transformations qui se sont produites depuis un siècle dans l'économie ont profondément modifié la composition sociale de la population. La documentation statistique disponible fait apparaître l'importance de ces modifications.

LES DONNEES DISPONIBLES

Il existe une documentation statistique abondante sur la population active de la Belgique car des recensements réguliers ont été effectués depuis 1846 : recensements généraux de la population, recensements des professions, recensements de l'industrie et du commerce, etc.

L'utilisation des données chiffrées fournies par ce matériel présente toutefois des difficultés. D'abord parce que ces recensements se bornent souvent à une classification rudimentaire : patrons, ouvriers, employés, aidants (auxiliaires familiaux). Et aussi parce que les méthodes statistiques utilisées ont constamment été modifiées, ce qui rend les comparaisons difficiles.

Les nomenclatures changent d'un dénombrement à l'autre pour s'adapter à l'évolution économique au fur et à mesure que des activités nouvelles se développent et que d'autres périclitent ou disparaissent. Les rubriques se modifient, sont amputées ou élargies pour tenter de serrer la réalité de plus près. L'amélioration des techniques utilisées pour effectuer les relevés entraîne des rectifications. Et les classifications sont modifiées pour répondre aux définitions utilisées à l'échelle internationale : la nomenclature de la S.D.N. introduite entre les deux guerres a été remplacée ensuite par la nomenclature générale des activités économiques des Communautés européennes (N.A.C.E.).

Il en résulte des difficultés considérables pour comparer les données des différents recensements. Pour permettre ces comparaisons, des spécialistes se sont astreints à un travail de bénédictin pour élaborer des grilles de correspondance entre les nomenclatures des différents recensements et pour en rectifier les données en utilisant tout le matériel statistique disponible (1). Si ces recherches ont permis de faire apparaître plus clairement les grands traits de l'évolution des structures sociales, elles n'ont forcément pas pu fournir des indications plus détaillées que n'en contiennent les classifications rudimentaires des recensements qui leur ont servi de données de base.

Au cours des années, le matériel statistique s'est toutefois enrichi. Le *Ministère de l'Emploi et du Travail* établit des estimations annuelles de la population active. L'*O.N.S.S.* (Office National de la Sécurité Sociale) fournit des indications détaillées sur le nombre et les activités des travailleurs et employeurs assujettis à la sécurité sociale. L'*INASTI* (Institut National des Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants) des statistiques sur les « classes moyennes ».

L'utilisation de ce matériel présente toutefois aussi des difficultés. La méthode de calcul employés par le Ministère de l'Emploi et du Travail a fait l'objet à deux reprises d'améliorations qui empêchent de comparer les nouveaux tableaux à ceux publiés antérieurement. Et l'élargissement progressif du régime de sécurité sociale a constamment augmenté le nombre de catégories d'assujettis.

Les modifications opérées dans les statistiques fournies depuis 1945 par les rapports annuels de l'O.N.S.S. sont particulièrement nombreuses. Le régime de sécurité sociale institué par l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 s'étendait en principe « à tous les employeurs et travailleurs liés par un contrat de louage de services ». Des régimes distincts étaient maintenus pour les ouvriers mineurs (F.N.R.O.M.) et les marins de la marine marchande (O.S.S.M.M.).

---

(1) Fernand Pontanus. « *La population active en Belgique. 1910-1961 et tendances récentes* ». Institut de Sociologie de l'U.L.B., 1974.

La mise en vigueur du régime de la sécurité sociale fut toutefois différée pour certaines catégories de travailleurs qui y furent assujettis par la suite. C'est ainsi qu'entre 1945 et 1965, son champ d'application fut élargi successivement au personnel temporaire de la S.N.C.B., aux travailleurs rémunérés au pourboire, aux travailleurs à domicile, aux travailleurs des entreprises horticoles et forestières, aux ouvriers permanents et saisonniers de l'agriculture, aux travailleurs de la pêche et de la batellerie, aux travailleurs domestiques, aux travailleurs manuels des entreprises familiales, aux apprentis, aux représentants de commerce.

Par la suite, le régime fut appliqué en tout ou en partie (assurance pour soins-maladie) au personnel du secteur public (Etat, provinces, communes, parastataux) et de l'enseignement gardien, primaire, moyen, normal, technique et artistique, à certains membres du clergé et des communautés religieuses, aux coureurs cyclistes, aux artistes de spectacles, à certains boursiers, au personnel intérimaire, aux chauffeurs de taxi ou de camion.

En 1970, la mise en vigueur d'une loi coordonnant en un tout homogène les dispositions prises au cours des vingt-cinq années précédentes aboutit à ce que les relevés englobent désormais toutes les opérations effectuées par l'O.N.S.S. y compris celles concernant les travailleurs soumis uniquement à l'assurance pour soins de santé. Dans les statistiques, l'ensemble des assujettis augmenta de ce fait d'un seul coup de 58.000 unités.

580.000 !

En même temps, la classification *ouvriers* et *employés* fut remplacée par celle de *travailleurs manuels* et de *travailleurs intellectuels,* sans qu'aucune distinction ne soit faite, pas plus qu'auparavant, quant à la *qualification* des travailleurs groupés dans ces catégories (manœuvres, spécialisés, qualifiés, personnel de direction, etc.).

Avant cela, en 1964, des modifications effectuées en application des lois linguistiques de 1962-1963 avaient modifié les séries statistiques du point de vue géographique, de sorte que la comparaison avec les données antérieures resta seulement possible pour les provinces d'Anvers, du Luxembourg et de Namur. Pour le Brabant, l'arrondissement « Bruxelles » fut fractionné en Bruxelles-capitale, Bruxelles-périphérie et Hal-Vilvorde. Des modifications furent également opérées dans la répartition globale par régions. La classification « région flamande, région wallonne, Bruxelles » appliquée à partir de 1959, fut remplacée par celle de « région flamande, région wallonne et Bruxelles-capitale ».

Enfin, la substitution, à partir de 1973, de la nomenclature N.A.C.E. des Communautés européennes à la classification de la S.D.N. modifia complètement la répartition des différentes activités industrielles et commerciales.

Les comparaisons portant sur un certain nombre d'années ont donc forcément un caractère plus ou moins approximatif. Pour une même année, les relevés effectués présentent du reste souvent des différences sensibles selon les méthodes utilisées par le différents organismes qui dressent des statistiques. Le matériel disponible est toutefois assez abondant pour pouvoir dégager les transformations qui se sont opérées depuis un siècle dans les structures économiques et sociales de la Belgique.

DES TRANSFORMATIONS PROFONDES

Les transformations qui se sont opérées dans les structures économiques se sont accompagnées de modifications profondes dans l'importance numérique des personnes occupées dans les différentes branches d'activité.

Comme dans tous les pays développés, la *population agricole* a fortement diminué en Belgique. Au milieu du 19e siècle, l'agriculture occupait plus de la moitié de la population active. Elle en occupe à peine 3,5 % aujourd'hui.

AGRICULTURE	Personnes occupées	% de la population active		Personnes occupées	% de la population active
1846	1.020.700	50,8	1930	643.200	17,2
1866	1.075.100	44,3	1961	251.600	7,4
1900	863.100	27,0	1975	136.000	3,5

1947 - 11,86 %

1970 4,68

47 ?
70 ?

Cette réduction du nombre d'agriculteurs s'est accompagnée d'une augmentation de la superficie moyenne des exploitations et d'un accroissement considérable de la productivité (mécanisation, fertilisants, etc.).

Notons que la réduction du nombre de personnes occupées dans l'agriculture est encore plus nette pour les ouvriers agricoles (valets de ferme, journaliers, etc.). Ceux-ci composaient un moment près des deux tiers de la population agricole (650.000 salariés, soit 63,6 % de la population agricole en 1846). Aujourd'hui, l'agriculture n'emploie plus qu'une dizaine de milliers de travailleurs salariés.

Dans l'*industrie*, on constate une évolution en deux temps. Pendant longtemps, l'expansion de la production s'est accompagnée d'un accroissement du nombre de personnes occupées. Le maximum est atteint dans les années 1930-1950 quand près de la moitié de la population active est occupée dans l'industrie et la construction. Par la suite, le mouvement s'inverse. Bien que le volume global de la production industrielle ait plus que doublé au cours des vingt-cinq dernières années, l'accroissement de la productivité a réduit à ce point les besoins de main-d'œuvre que le nombre total de personnes occupées a diminué.

INDUSTRIE ET CONSTRUCTION	Personnes occupées	% de la population active		Personnes occupées	% de la population active
1846	728.500	36,3	1947	1.673.400	48,9
1866	917.300	37,8	1961	1.605.800	47,0
1900	1.364.800	42,8	1970	1.595.334	42,7
1930	1.780.000	47,6	1975	1.502.000	38,0

BXL
39 %
35,74 %

INS
1.494.000 -

Cette évolution diffère toutefois selon les branches d'activité. Le nombre de personnes occupées dans les *industries extractives* a fortement diminué depuis un demi-siècle, mais il a seulement légèrement baissé dans les *industries manufacturières* (1.332.500 en 1930; 1.245.700 en 1961; 1.273.200 en 1973) et il a augmenté dans la construction et le bâtiment : 240.800 en 1930; 250.000 en 1961; 302.000 en 1973).

On constate par ailleurs, comme dans tous les pays développés, un développement rapide de ce qu'on appelle à tort ou à raison le

« secteur tertiaire » (2), c'est-à-dire les « services » dans le sens le plus large, y compris les transports et les communications, les activités commerciales et financières, les administrations publiques, etc. Ce secteur qui groupait à peine 12 % de la population active au siècle dernier, en occupe 55 % aujourd'hui, soit nettement plus que l'industrie.

TERTIAIRE	Personnes occupées	% de la population active		Personnes occupées	% de la population active
1846	257.900	12,8	1930	1.310.500	35,1
1866	432.300	17,8	1961	1.555.100	45,6
1900	960.600	30,2	1970	1.930.000	51,6
1920	1.038.000	32,3	1975	2.200.000	55,0

Une autre transformation importante s'est opérée : le nombre de « patrons » et de travailleurs indépendants a constamment diminué en même temps qu'augmentait le nombre de *salariés* dans le sens large : ouvriers, employés, techniciens et cadres, enseignants et agents de l'Etat et des services publics.

	Employeurs Indépendants et aidants	En %	Salariés	En %
1846	776.300	38,6	1.232.600	61,4
1900	1.108.000	34,7	2.083.100	65,3
1930	1.184.800	31,7	2.551.800	68,3
1961	856.200	24,5	2.636.700	75,5
1970	685.000	18,9	2.940.000	81,1

Plus des huit-dixièmes des personnes exerçant une activité professionnelle sont donc aujourd'hui des *salariés* dans le sens large.

LES CLASSES MOYENNES

La majeure partie des non-salariés se compose des couches de la population qu'on regroupe souvent sous le terme général de *classes moyennes* et qui comprennent les *travailleurs indépendants* et les *petits et moyens entrepreneurs* assujettis à la sécurité sociale. Les uns comme les autres constituent des catégories sociales fort hétérogènes.

Parmi les *indépendants* figurent aussi bien les personnes qui exercent leur activité dans l'agriculture, l'industrie, le commerce ou les services sans occuper de personnel rémunéré que les membres des professions libérales (avocats, notaires, médecins, pharmaciens, architectes, etc.) et les membres du clergé et des communautés religieuses.

Les rapports annuels de l'INASTI témoignent de la diminution rapide du nombre de *travailleurs indépendants :* le nombre total d'affiliés a diminué de plus de 250.000 unités en vingt ans, passant de 920.000 en 1956 à 665.000 en 1975. La situation varie toutefois selon

(2) Bien que ce terme soit devenu d'usage courant, sa définition est assez élastique. Les auteurs qui préconisent la répartition des activités économiques en trois secteurs (Allen Fisher, Colin Clark, Jean Fourastié notamment) n'utilisent du reste pas les mêmes critères de classification.

1900 - pr. 863.100 - 27 %
sec 1.364.800 - 42,8 %
tert 960.600 - 30,2 %

les activités exercées par les membres de cette catégorie fort disparate des « classes moyennes ». Leur nombre tend à augmenter dans les professions libérales et le secteur des services, mais la diminution est brutale chez les exploitants agricoles ainsi que chez les petits commerçants : 50.000 détaillants ont disparu entre 1960 et 1972.

Les *petits et moyens entrepreneurs* forment une catégorie hétéroclite dont les frontières sont indécises car le nombre de travailleurs occupés ne donne qu'une idée approximative de l'importance d'une entreprise. La composition organique du capital entre aussi en ligne de compte : une usine textile occupant de 200 à 300 salariés est une entreprise moyenne, une raffinerie de pétrole qui en occupe le même nombre est une très grande entreprise.

Les relevés de l'ONSS montrent que la situation de beaucoup d'employeurs assujettis à la sécurité sociale ressemble fort à celle des « indépendants » qui exercent leur activité avec tout au plus l'aide occasionnelle de membres de leur famille. Sur les 204.000 « établissements » recensés en 1975, 165.000 occupaient moins de dix travailleurs. Au total, ils en occupaient 417.000, moins de trois salariés par entreprise.

Si le nombre de ces « établissements » minuscules diminue dans l'industrie et la construction, il a par contre augmenté dans le secteur de la distribution et des services au cours des dernières années.

Le nombre d'entreprises qu'on peut réellement considérer comme des PME reste par ailleurs important. Les derniers relevés de l'ONSS montre qu'il existe près de 30.000 entreprises occupant de 10 à 49 travailleurs (dont 12.500 dans l'industrie et la construction) et 2.500 entreprises occupant de 50 à 99 travailleurs (dont quelque 1.150 dans l'industrie et la construction).

DES ALLIANCES NECESSAIRES

Tout comme les « indépendants », les petits entrepreneurs se différencient des travailleurs salariés par le fait qu'ils exercent un contrôle sur leurs moyens de travail et conservent une certaine maîtrise sur le résultat de leur activité.

Alors que les salariés (ouvriers, employés, techniciens, cadres, chercheurs, enseignants) n'ont que leur force de travail — manuelle ou intellectuelle — à vendre, les non-salariés (paysans, artisans, petits patrons, commerçants, membres des professions libérales) « commercialisent » eux-mêmes leur production. Pour le reste, peu d'intérêts économiques communs les unissent, si ce n'est la menace d'être éliminés ou de devenir, eux aussi, des salariés, et ce qui les unit se définit plus souvent en négatif qu'en positif.

Le capitalisme contemporain transforme beaucoup de ces « indépendants » et petits patrons en quasi-salariés qui ne reçoivent en fait que la rémunération de leur force de travail. Les petits et moyens entrepreneurs travaillent souvent comme simples sous-traitants de grosses entreprises capitalistes. S'ils ne sont pas « exploités » de la même façon que les travailleurs salariés, ils subissent la loi du grand capital et ne disposent d'aucune indépendance économique réelle.

Le fait que ces couches intermédiaires voient leur situation se dégrader ne les pousse toutefois pas forcément à s'allier à la classe ouvrière. Il arrive que cela les incite au contraire à tenter de s'en différencier et c'est souvent parmi les « classes moyennes » que les préjugés anti-syndicaux se manifestent avec le plus de virulence et que les slogans dénonçant la menace du « collectivisme » trouvent le plus d'échos.

Conditionnés par l'idéologie dominante, la plupart des indépendants et petits patrons ne comprennent pas encore que c'est en joignant leurs efforts à ceux des autres travailleurs qu'ils se défendront contre un système qui les broie et leur impose des prestations de plus en plus lourdes quand il ne les accule pas à la faillite.

Une des tâches du mouvement ouvrier est de le leur faire comprendre. Et de leur faire comprendre aussi qu'il ne s'agit pas là d'une tactique passagère, mais des perspectives que le socialisme propose à tous les travailleurs — aussi bien aux salariés qu'à ceux que l'on qualifie « indépendants ».

Si le socialisme implique la suppression de la propriété privée des grands moyens de production, il ne se fixe nullement pour but de « collectiviser » les centaines de milliers d'entreprises minuscules exploitées par des « indépendants », par des artisans ou des détaillants, ni même les entreprises occupant seulement quelques salariés.

Le socialisme peut parfaitement s'accomoder de petites entreprises industrielles, commerciales ou agricoles à caractère individuel et familial. Les salariés qui y seront occupés n'y perdront rien puisqu.'ils y travailleront seulement à condition d'y bénéficier de rémunérations équivalentes à celle du secteur socialisé. Et dans beaucoup de domaines, tout particulièrement dans celui de la distribution et des « services », l'activité de ces petites entreprises pourra même présenter des avantages : l'intérêt personnel de leurs propriétaires les pousse à s'adapter avec souplesse et ingéniosité aux besoins des consommateurs, ce qui pourra s'avérer utile pour stimuler l'initiative des entreprises socialisées.

OUVRIERS ET EMPLOYES

Le nombre d'employés, techniciens et cadres a fortement augmenté depuis le début du siècle. Cette évolution ne provient pas seulement du développement du « secteur tertiaire ». Elle se constate également dans l'industrie.

En 1900, sur cent salariés, il y avait seulement douze employés. Parmi les assujettis à l'ONSS on compte aujourd'hui presque autant de travailleurs intellectuels que de travailleurs manuels.

	Ouvriers	En %	Employés	En %
1900	1.834.000	88,0	248.500	12,0
1930	2.027.700	80,1	524.800	19,9
1961	1.692.700	64,3	944.000	35,7
Fin 1975	1.496.982	50,5	1.469.025	49,5

Après avoir atteint son maximum dans les années 1910-1930, le nombre total d'*ouvriers* tend à diminuer. L'évolution diffère certes selon les branches d'activité. En 1890 la Belgique comptait plus de 480.000 *ouvriers agricoles* (près de 30 % du nombre total d'ouvriers);

en 1975, il n'y en n'a plus que 10.000. De même, le nombre de *mineurs* a fortement diminué, passant de 160.000 en 1920 à 27.000 en 1975. Le nombre d'ouvriers a également diminué dans le *textile* mais il s'est accru jusqu'en 1974 dans la *sidérurgie* et il a fortement augmenté dans les *fabrications métalliques* et dans les *industries chimiques.*

Une des caractéristiques des dix dernières années est l'augmentation constante du nombre de travailleurs manuels occupés dans le *secteur tertiaire :* il est passé de 330.000 en 1965 (20 % du total) à 446.000 en 1975 (29 % du total). Cette progression se constate aussi bien pour les hommes (208.000 en 1965, soit 16 % du total; 269.000 en 1975, soit 24 % du total) que pour les femmes : 122.000 en 1965 (34 % du total), 177.000 en 1975 (45 % du total).

Si le nombre total d'*ouvriers* continue de diminuer (il est passé de 1.217.000 en 1965 à 1.142.000 en 1975), le nombre d'*ouvrières* a augmenté, passant de 353.000 en 1965 à 390.000 en 1975.

Dans l'*industrie* et le *bâtiment,* le nombre total d'ouvriers et d'ouvrières a diminué, passant de 1.226.000 en 1965 à 1.075.000 en 1975. Cette diminution a toutefois été plus forte pour les hommes (994.000 ouvriers en 1965, 862.000 en 1975) que pour les femmes (232.000 ouvrières en 1965, 213.000 en 1975).

MUTATIONS REGIONALES

Les transformations survenues au sein des différentes couches sociales ne se sont pas effectuées de la même façon dans toutes les régions du pays. Le développement plus rapide de l'activité économique dans les régions flamandes a entraîné un accroissement sensible de la proportion des travailleurs qui y sont occupés.

Par rapport au nombre total d'assujettis à l'ONSS, la proportion de travailleurs occupés dans la région flamande est passée de 47,8 % en 1960 à 51,3 % en 1975. En même temps, la proportion de travailleurs occupés dans la région wallonne est passée de 30,7 % en 1960 à 28,5 % en 1975 et celle des travailleurs occupés dans la région bruxelloise de 21,5 % à 20,2 %.

La même évolution se constate dans l'industrie et la construction. Par rapport au nombre total d'assujettis à l'ONSS, la proportion de travailleurs occupés dans la région flamande est passée de 51,2 % en 1960 à 58,5 % en 1975. Dans la région wallonne, elle est passée de 34,8 % en 1960 à 30,5 % en 1975. Dans la région bruxelloise, elle est passée de 14 % à 11 %.

LA DIMINUTION NUMERIQUE DE LA CLASSE OUVRIERE

L'augmentation constante du nombre de travailleurs salariés est une des caractéristiques du capitalisme contemporain. En Belgique, nous l'avons vu, plus de 80 % de la population active se compose aujourd'hui de salariés.

Le fait que cet accroissement du nombre de salariés s'accompagne d'une diminution du nombre d'ouvriers, de « travailleurs manuels » pour utiliser la terminologie de l'ONSS, suscite toutefois de nombreuses discussions.

Les adversaires du marxisme en prennent prétexte pour déclarer que les « prédictions » de Marx sont démenties. N'avait-il pas affirmé dans le *Manifeste communiste* que *« la société se divise de plus en plus en deux vastes camps ennemis, en deux grandes classes diamétralement opposées : la bourgeoisie et le prolétariat »* ?

C'est tout ignorer de la pensée et de la méthode de Marx qui s'est toujours appliqué à démonter les mécanismes complexes d'une société *« dont la division en classes n'apparaît jamais sous une forme pure »* parce qu'on ne se trouve jamais en présence d'un mode de production « pur ». La stratification sociale de la société capitaliste est le fruit d'un long cheminement historique et politique où des éléments de modes de production antérieurs subsistent et continuent même à se reproduire : aujourd'hui encore, à l'époque du capitalisme des monopoles, le fait que des « indépendants » et des petits patrons continuent à créer chaque année des centaines de petites entreprises montre que le capitalisme concurrentiel se reproduit constamment, fût-ce sous une forme qui le place d'emblée sous la dépendance du grand capital.

Loin d'infliger un démenti aux formules forcément lapidaires du *Manifeste,* le développement du capitalisme contemporain conduit à l'affrontement de plus en plus net de deux camps aux intérêts diamétralement opposés : d'une part la masse de salariés qui constituent l'écrasante majorité de la population et, de l'autre, une grande bourgeoisie dont le noyau central tend à se rétrécir mais qui est jusqu'ici parvenue à préserver son pouvoir parce que l'idéologie dominante, qui masque le caractère réel de sa mainmise sur la société, a conservé des racines profondes, même au sein des masses populaires.

La diminution de l'importance numérique de la classe ouvrière soulève toutefois un problème quand on songe au rôle déterminant qu'elle est appelée à tenir dans la lutte pour le socialisme.

Certains marxistes règlent la question en posant en principe que tous les salariés font partie de la classe ouvrière. Au cours d'une enquête effectuée récemment par l'*Institut für Internationale Politik und Wirtschaft* de la R.D.A., il fut affirmé qu' *« appartiennent à la classe ouvrière tous les travailleurs qui ne possèdent pas de moyens de production, se procurent leurs moyens d'existence en vendant leur force de travail contre un salaire et sont exploités par des capitalistes individuels ou collectifs ou par l'Etat capitaliste »* (3).

Cela me paraît un peu court. Si tous les salariés ont ceci de commun qu'ils sont dépourvus de moyens de production et vivent de la vente de leur force de travail, des différences n'en subsistent pas moins entre ouvriers, employés, techniciens et cadres. Sans doute peut-on estimer qu'ils font tous partie de la « classe ouvrière dans le sens large » si on prend uniquement des critères économiques. Mais la détermination *économique* d'une classe ne saurait épuiser son contenu : d'autres niveaux d'analyse relevant de la superstructure culturelle, politique, idéologique doivent être pris en compte.

---

(3) IPW Berichte. Berlin, septembre 1975, page 64.

Si l'assimilation mécanique de toutes les couches de travailleurs salariés à la classe ouvrière me paraît inexacte, il est tout aussi abusif de considérer que les employés, techniciens et cadres constituent « une nouvelle petite bourgeoisie » comme l'affirme Nicos Poulantzas (4).

Cet auteur, dont les analyses sont par ailleurs souvent intéressantes, aboutit à cette conclusion en adoptant le critère du « travail productif » pour déterminer le caractère des classes sociales. J'ai déjà montré pourquoi ce critère est inadéquat (5) et il me paraît de toute façon aberrant d'estimer que les employés, techniciens et cadres forment une « nouvelle petite bourgeoisie ».

Dans la terminologie marxiste, on appelle *bourgeoisie* les possesseurs de moyens de production ou d'échange qui les mettent en œuvre en utilisant de la force de travail salariée. Un *bourgeois* est donc un *capitaliste.* Par extension, on désigne par le terme *petit-bourgeois* les possesseurs de moyens de production qui exploitent très peu de main-d'œuvre salariée ou pas du tout : les petits entrepreneurs, les artisans, les petits commerçants.

Les employés, techniciens et cadres ne possèdent ni de près ni de loin des moyens de production et ils vivent de la vente de leur force de travail. Ils ne peuvent donc pas être assimilés à une « bourgeoisie » grande ou petite, ancienne ou nouvelle. Par leur situation dans le procès de production, ils se trouvent au contraire du même côté que la classe ouvrière de sorte que si on voulait absolument les définir en évoquant l'une des « deux grandes classes diamétralement opposées » du *Manifeste communiste,* il faudrait plutôt parler d'une « nouvelle classe ouvrière » comme l'avait proposé Serge Mallet ou de « nouveaux prolétaires » comme le suggère André Granou (6). Ce serait tout aussi absurde car ce n'est pas en leur collant des étiquettes plus ou moins arbitraires qu'on supprimera les différences réelles qui existent entre les différentes couches de salariés.

S'il est abusif de ne pas tenir compte de ces différences, il serait tout aussi erronné de ne pas voir que les intérêts fondamentaux des différentes catégories de travailleurs salariés sont de plus en plus convergents.

En ce qui concerne la grande masse des *employés,* les caractéristiques qui les différenciaient autrefois des ouvriers s'estompent de plus en plus. Leur rôle s'est profondément modifié depuis le siècle dernier. Peu nombreux, les employés, comptables ou « teneurs de livres » étaient alors le plus souvent les hommes de confiance du patron. Leur genre de vie comme leur mentalité les séparaient nettement des ouvriers. La situation a complètement changé. Dans certaines entreprises modernes, le personnel des bureaux est aussi nombreux que celui des ateliers. Et le niveau de leur rémunérations s'est rapproché. Les relevés de l'ONSS indiquent qu'en 1975, 39 % des employés gagnaient moins de 23.000 F brut par mois et que 44 % des ouvriers gagnaient plus que cette somme. Subissant l'ex-

---

(4) Nicos Poulantzas. « *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui* ». Paris, 1974.

(5) Pierre Joye. « *Les classes sociales en Belgique* ». Cahiers marxistes, n° 31. Janvier 1977.

(6) André Granou. « La bourgeoisie financière au pouvoir ». Paris 1977.

ploitation capitaliste sous des formes identiques, les employés se retrouvent du reste de plus en plus souvent côte à côte avec les ouvriers dans le combat contre le patronat.

La situation est fort semblable pour la plupart des membres du personnel des administrations publiques qui constituent aujourd'hui une partie de plus en plus importante de la population active : le secteur public et l'enseignement occupent aujourd'hui 750.000 personnes en Belgique.

De leur côté, les cadres, ingénieurs, économistes, chercheurs occupés dans la production, les bureaux d'études, les laboratoires, tiennent une place de plus en plus grande dans la vie du pays.

Ils ne forment certes pas une couche sociale homogène et leur situation peut présenter des différences considérables. Certains, les managers, les technocrates de la finance et de l'industrie, sont les gestionnaires directs du pouvoir capitaliste. Sous le rapport économique, comme vendeurs de leur force de travail et non-propriétaires des moyens de production, la grande majorité sont toutefois de simples salariés.

Sans doute certains d'entre eux exercent-ils une double fonction : en même temps qu'ils participent au processus de production, ils exercent une responsabilité de commandement au nom du capital. Il ne faut pas exagérer la signification de cette « double fonction ». Le développement des services d'études et des laboratoires de recherche des grandes entreprises diminue le poids relatif des fonctions de commandement au profit des fonctions techniques et, d'une façon plus générale, la technicisation croissante de la production même dans les industries classiques, tend à réduire à une minorité infime le nombre d'hommes qui participent réellement à l'élaboration des décisions importantes. L'ingénieur responsable d'une division ou d'un atelier lui-même n'exerce plus qu'un rôle d'exécutant puisqu'il doit suivre les indications élaborées par d'autres salariés réunis dans un bureau d'étude ou un service d'organisation. Et l'extension de l'automation et des processus de régulation accentue cette tendance.

Même si les ingénieurs, cadres et techniciens restent distincts de la classe ouvrière par leur psychologie, leur formation, leur genre et leur niveau de vie, leurs intérêts fondamentaux tendent à se rapprocher de ceux de la classe ouvrière, car ils participent au même titre que les travailleurs manuels au processus de production tout en étant exclus comme eux des décisions relatives aux buts de la production.

Les rapports que la classe ouvrière doit établir avec les employés, techniciens, cadres, chercheurs, enseignants ont donc une autre portée que les alliances qu'elle doit réaliser avec les « classes moyennes » classiques (paysans, commerçants, petits patrons, « indépendants » de toute espèce) dont le rôle tend à diminuer à mesure que se développe le capitalisme. Si le socialisme peut offrir à ceux-ci des possibilités plus favorables, les alliances qu'elles pourront conclure avec la classe ouvrière dans le cadre du régime actuel pour la sauvegarde de leurs exploitations familiales ou de leur petit commerce n'auront le plus souvent qu'un caractère défensif, forcément limité.

Les rapports que la classe ouvrière doit nouer avec les employés, les enseignants, les chercheurs, les techniciens, les cadres se placent sur un autre niveau. Il s'agit ici de couches sociales dont le rôle grandit rapidement avec le développement du capitalisme contemporain et dont la progression s'accentuera encore dans un régime socialiste. Il s'agit de couches sociales dont le concours restera indispensable pour assurer le fonctionnement d'une économie socialiste de plus en plus complexe où la seule conscience révolutionnaire ne pourra remplacer les connaissances et la compétence technique.

Pour cette raison *objective,* les rapports que la classe ouvrière nouera avec les autres catégories de travailleurs salariés ne correspondent pas à ceux de la formule classique classe ouvrière-classes moyennes, mais *tendront* à prendre la forme de rapports *d'unité.*

L'APPARTENANCE A LA CLASSE OUVRIERE

Quels sont les critères qui définissent l'appartenance à la classe ouvrière ? Si l'ouvrier est le plus souvent un travailleur salarié manuel, il ne peut être défini par cette seule caractéristique, car la complexité croissante du processus de production tend à interférer travail manuel et travail intellectuel au niveau même de l'atelier. Et l'origine sociale n'est pas déterminante : l'ancien P.-D.-G. de la Bell Telephone, feu Pepermans, avait commencé sa carrière comme ouvrier, et il en va de même de M. Julien Charlier, le nouveau « grand patron » de Cockerill.

L'appartenance à la classe ouvrière ne résulte pas non plus d'un choix personnel. C'est tout d'abord une situation de fait. Pour reprendre la définition de Lénine, elle dépend en premier lieu de *« la place que les hommes occupent dans un système historiquement défini de production sociale, par leur rapport vis-à-vis des moyens de production ».*

Mais l'analyse des classes sociales ne se limite pas à leur détermination *économique,* bien que celle-ci soit dominante en dernière analyse. C'est aussi à partir de son histoire et de ses luttes que la classe ouvrière s'est constituée comme classe vivante. Les conditions dans lesquelles se développent la conscience de classe et l'idéologie propre à chaque classe sont particulièrement importantes. Une classe n'est pleinement constituée qu'à partir du moment où apparaît entre ses membres une solidarité dont l'existence suppose une *prise de conscience de classe.*

CLASSE ET CONSCIENCE DE CLASSE

« Le prolétariat passe par différentes phases d'évolution », constatait déjà le *Manifeste Communiste. « Sa lutte contre la bourgeoisie commence avec son existence même. La lutte est d'abord engagée par des ouvriers isolés, ensuite par les ouvriers d'une même fabrique, enfin par les ouvriers d'une même branche d'industrie dans une même localité, contre le bourgeois qui les exploite directement ».* Mais à ce stade, les travailleurs ne forment encore qu'*« une masse disséminée à travers le pays et émiettée par la concurrence ».*

C'est seulement quand les travailleurs ont pris conscience de leurs intérêts communs que la classe ouvrière « *se constitue en classe pour soi* », que « *les intérêts qu'elle défend deviennent des intérêts de classe* ».

Marx avait déjà distingué ces deux niveaux de lutte — l'économie et le politique — dans sa polémique avec Proudhon. La domination du capital, montrait-il, a d'abord créé une situation commune, des intérêts communs à la masse des travailleurs. « *Ainsi, cette masse est déjà une classe vis-à-vis du capital, mais pas encore une classe pour elle-même* ». C'est seulement quand les travailleurs ne se bornent plus à défendre leurs salaires mais s'associent pour engager en même temps des luttes *politiques* que « *cette masse se constitue en classe pour elle-même* » (7).

Sans cette prise de conscience, une classe n'est pas *pleinement* constituée mais elle n'en existe pas moins. Le cas des Etats-Unis montre qu'il n'est pas nécessaire que la classe ouvrière ait une véritable conscience de classe et une organisation politique autonome pour que la lutte des classes ait lieu dans tous les domaines de la réalité sociale. Mais c'est seulement si elle acquiert une conscience de classe propre qu'elle pourra réellement intervenir comme force sociale autonome dans cette lutte des classes.

Les modalités de cette prise de conscience ont suscité et suscitent encore des discussions qui sont étroitement liées au rôle attribué à la classe ouvrière dans la lutte pour le socialisme.

Abordant ce thème dans une brochure devenue célèbre, *Que faire ?*, qu'il rédigea en 1902, Lénine avait affirmé que la classe ouvrière ne peut arriver par ses seules forces qu'à la conscience trade-unioniste. Autrement dit, que livrée à elle-même, elle ne pourrait dépasser le stade des luttes revendicatives. La conscience socialiste ne pouvait venir que « du dehors », apportée « de l'extérieur » par des intellectuels comme Marx et Engels dotés de connaissances théoriques qui leur avaient permis d'élaborer la doctrine socialiste.

En exprimant cette idée, Lénine se fixait un but précis : combattre les illusions des « économistes » russes qui estimaient que l'idéologie socialiste surgirait spontanément des luttes revendicatives et qu'il n'était dès lors pas nécessaire de mener la lutte théorique pour le socialisme. En l'occurrence, il avait repris une idée de Kautsky, dont la réputation de théoricien marxiste était alors incontestée et, à première vue, elle pouvait sembler exacte : le fait est que ce sont des intellectuels comme Marx et Engels qui ont élaboré la doctrine socialiste.

Lénine ne pouvait évidemment pas prévoir que cette idée serait plus tard déformée de façon aberrante : c'est en se basant sur « *Que faire ?* » qu'on arriva par la suite à la conception stalinienne du parti guide omniscient dont les dirigeants — voire le seul chef génial — pensent pour toute la classe ouvrière.

Lénine fut rapidement amené à préciser qu'il ne fallait pas exagérer la portée de l'idée qu'il avait exprimée dans cette brochure de circonstance. Dès l'année suivante, il expliqua qu'il ne fallait pas

---

(7) K. Marx. « Misère de la philosophie ». Editions UGE. Paris, 1964, p. 490.

confondre « *l'élaboration d'une très importante question théorique (le dégagement de l'idéologie) et un simple épisode de la lutte contre les économistes* ». Ceux-ci ayant « *tordu le bâton dans un sens, pour le redresser, il fallait le tordre dans l'autre sens* » (8).

La vie a confirmé que la classe ouvrière est capable d'initiatives qui dépassent le trade-unionisme, que la conscience socialiste, qui a pénétré profondément dans de larges couches de travailleurs, n'est pas le monopole d'une élite de dirigeants infaillibles et que c'est seulement avec le concours actif des travailleurs eux-mêmes qu'elle peut se développer.

Car c'est dans les luttes que se forge la conscience de classe et que se renforce la cohésion de la classe. C'est pour cette raison, parce que ses traditions de lutte lui ont donné cette cohésion et cette conscience de classe, que l'influence sociale et politique de la classe ouvrière va aujourd'hui bien au-delà de son importance numérique.

C'est pour cela que, même si elle ne constitue pas la majorité absolue de la population, la classe ouvrière est aujourd'hui la seule force capable de tracer des perspectives répondant aux intérêts de l'ensemble des masses populaires, que son rôle est déterminant dans la lutte pour le rassemblement de toutes les forces progressistes en vue de la transformation de la société.

Ces perspectives sont celles de la marche vers le socialisme par la voie démocratique et pluraliste qui répond à l'histoire et aux acquis du mouvement ouvrier de notre pays.

Car en Belgique, comme dans les autres pays capitalistes avancés où le développement de la société « a donné une culture et une organisation démocratiques à tous les hommes jusqu'au dernier », pour reprendre la formule de Lénine, c'est seulement avec le concours des plus larges masses populaires, de toutes les couches sociales victimes du grand capital, qu'il sera possible d'avancer vers le socialisme.

---

(8) Lénine. 2ème Congrès du POSDR. Juillet-août 1903. Œuvres complètes. Tome 6, pp. 514/515.

JORGE de SA

Portugal an III

SIGNIFICATION D'UN CONGRES SYNDICAL

Où en est le Portugal, trois ans après la « révolution des œillets » ?

L'appréciation d'Alvaro Cunhal selon laquelle « le processus révolutionnaire (est au Portugal) très complexe, extrêmement irrégulier, plein d'incertitudes et de périls », nous paraît plus valable que jamais.

Une des raisons très actuelles de la complexité et des incertitudes évoquées par le secrétaire général du Parti communiste portugais, c'est la distorsion entre d'une part les conquêtes économiques de la révolution, et d'autre part ses conquêtes politiques.

Certes, le 25 avril 1974 a marqué une rupture avec le fascisme : grâce à l'alliance entre le mouvement populaire et le Mouvement des forces armées, il a été mis fin aux guerres coloniales, de larges libertés ont été instaurées, le pluripartisme est effectif, des élections générales ont été organisées. Mais les forces liées à l'ancien régime n'ont été ni volatilisées, ni converties en bloc à la démocratie. De l'ancien appareil de l'Etat fasciste sont demeurés en place des structures et des cadres. Les formations politiques « centristes » ou de droite ont accueilli dans leurs rangs (et pas forcément à la base) des forces d'extrême-droite. Une importante partie du clergé est restée profondément imprégnée par l'idéologie salazarienne.

Si trois tentatives contre-révolutionnaires ont été écrasées en 1974 et en 1975, par contre, la date du 25 novembre 1975 a représenté une défaite et même la désagrégation de l'aile gauche d'un Mouvement des Forces Armées, qui s'était désuni au fil des mois.

Depuis lors, le rapport entre les forces qui ont tout à gagner à la démocratie et les milieux réactionnaires est instable. Et dans la mesure où le parti socialiste ne fait pas barrage à ces forces réactionnaires — les encourage même à certains égards — la situation est dangereuse.

Par ailleurs, la situation économique se caractérise, selon le PCP, par la coexistence de quatre secteurs :

- *non capitaliste (secteur public, entreprises nationalisées (*) ou contrôlées par l'Etat (**), coopératives et exploitations collectives dans les régions touchées par la réforme agraire, coopératives ayant remplacé d'anciennes petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales);*
- *capitaliste (entreprises portugaises, essentiellement dans l'industrie légère, et sociétés étrangères);*
- *un secteur de petite production marchande (petites exploitations agricoles, petites entreprises industrielles, artisans);*
- *une structure économique tendant à se transformer en secteur de capitalisme d'Etat (entreprises mixtes avec participation de l'Etat).*

Le récent congrès du Parti communiste portugais en a conclu que l'économie du pays traversait une période de transition entre l'économie capitaliste et l'économie socialiste (« le type capitaliste reste dominant, mais il n'est plus déterminant »). Il a souligné néanmoins que l'absence de pouvoir révolutionnaire fait courir le risque de perdre ce qui a été conquis.

Tout est là.

Le gouvernement minoritaire présidé par le socialiste Mario Soarès ne parvient pas à résoudre les graves problèmes économiques qui assaillent le Portugal, pays sous-développé et démocratie encore fragile. Le déficit de la balance commerciale et des payements va grandissant. Les prêts sollicités à l'étranger rendent l'économie portugaise encore plus vulnérable, par une dépendance accrue envers les Etats-Unis ou l'Allemagne fédérale.

Le gouvernement Soarès cède aux pressions de la droite en menant une politique de restitution de leurs biens aux capitalistes et aux propriétaires fonciers. Alors qu'il avait disparu des campagnes du Sud du pays, le chômage y a fait sa réapparition; des travailleurs sont battus, expulsés de leurs coopératives, d'anciens latifundaires réoccupent leurs terres avec la bénédiction du ministère de l'Agriculture et des Pêcheries (MAP). Il faut savoir que la Réforme agraire prévoit un « droit de réserve » pour les anciens propriétaires jusqu'à concurrence du minimum expropriable, mais en prenant toujours en considération la viabilité économique des coopératives ou unités collectives de production, et toujours après que les travailleurs aient été entendus. Sous prétexte de ce « droit de réserve », le

---

(*) Les entreprises qui ont été nationalisées après avril 1974 représentaient au début de cette année-là 38 % de la valeur globale du capital social de toutes les sociétés, 14 % de la main-d'œuvre nationale, 25 % de valeur brute ajoutée et 44 % des investissements. Les secteurs nationalisés sont les banques, les assurances, l'énergie électrique, le pétrole, la sidérurgie, la chimie, le ciment, les transports, la construction navale, ainsi que le verre, le tabac et la bière.

(**) Les entreprises sous contrôle de l'Etat représentant 250 entités occupant près de 60.000 travailleurs.

MAP admet les revendications d'anciens latifundaires et encourage même celles d'anciens contremaîtres, faisant fi de la viabilité des coopératives, sans consulter les travailleurs, en leur envoyant parfois la gendarmerie en renfort, comme cela s'est passé par exemple le 1er février dernier à Santa Susana.

Dans les villes, c'est à d'autres attaques contre les travailleurs que l'on assiste : le gouvernement a modifié la loi sur les licenciements dans un sens favorable au patronat; il ne fait rien pour obliger les employeurs à participer aux négociations sur les conventions collectives, permettant ainsi un véritable blocage des salaires. Sa politique des prix est inefficace parce qu'il s'est interdit des moyens d'intervention cependant disponibles. Dans le même temps, il permet aux groupes monopolistes nationalisés de retirer de l'argent des banques et d'investir dans des entreprises privées, éventuellement concurrentes des entreprises « non-capitalistes ».

Quant aux entreprises fonctionnant en autogestion, le gouvernement donne à leurs anciens propriétaires un délai de deux ans, pendant lequel ils peuvent faire valoir leurs droits, sauf en cas de faillite (faillites dont décidera un appareil judiciaire truffé de fascistes). La réévaluation des actifs vient d'être décidée; elle ne concerne que les entreprises privées ou sous contrôle de l'Etat. Cette mesure prépare l'arrêt de l'intervention de l'Etat dans des centaines d'entreprises, qui seront ainsi restituées à leurs anciens propriétaires, et engendre de surcroît l'inflation qui, comme la récente dévaluation de l'escudo, frappera plus durement les travailleurs. On peut dire que la politique du gouvernement Soarès consiste à augmenter les prix de toutes les marchandises, à l'exception d'une : la force de travail.

Pour redresser la situation et résoudre les problèmes économiques du pays, les communistes portugais estiment qu'il faut privilégier la dynamique du secteur « non-capitaliste », et s'en servir comme d'un levier à l'échelle de toute l'économie. Autrement dit, alors que la politique de reprivatisation de l'actuel gouvernement déforce tout à la fois l'économie et la démocratie, une politique de consolidation des conquêtes révolutionnaires pourrait, en faisant appel à la volonté et à l'initiative des travailleurs, combattre tout à la fois la crise et les menaces de droite.

« L'heure est arrivée, que le parti socialiste choisisse », titrait fin janvier un hebdomadaire fasciste.

Des courants contradictoires traversent le parti de Mario Soarès. Des membres de son secrétariat national (dont A. Macedo, président du parti et Raul Rego, ex-directeur de « Republica »), ont signé avec des dirigeants communistes et d'autres démocrates, un document rendu public le 16 février, où l'on peut lire : « ... l'heure a sonné pour que —sans baisser pavillon et ignorer les différences — s'établissent des contacts et des ponts qui permettent le dialogue et la convergence des démocrates pour des actions concrètes de défense des conquêtes politiques, économiques et sociales de la révolution du 25 avril 1974, pour la défense de la Constitution de la République, pour opposer une barrière au fascisme ».

La nécessité d'unir les démocrates est donc perçue à l'intérieur même du PSP. Cette unité est la condition sine qua non pour faire triompher une alternative démocratique — pour faire échouer les

plans de la droite et de l'extrême-droite. Les forces du progrès et de la démocratie, tant civiles que militaires, sont capables — unies — de consolider les conquêtes de la révolution. L'unité de la classe ouvrière, de tous les travailleurs, apparaît dans cette perspective comme un facteur essentiel.

C'est ce qui donne tout son intérêt au dernier congrès des syndicats portugais, qui s'est déroulé à Lisbonne du 27 au 30 janvier 1977.

Notre collaborateur, Jorge de Sa, aspirant FNRS, en donne une relation qu'il limite délibérément à des faits et des citations. Elle ont, pensons-nous, une valeur documentaire d'autant plus réelle que la préparation et le déroulement du congrès ont fait relativement peu de bruit dans l'opinion belge.

LA PREPARATION

Vers la mi-février 1976, une réunion regroupe à Porto les représentants de vingt-neuf syndicats. Y est élue une commission de rédaction dite « Lettre ouverte », formée par les syndicats des employés de bureaux de Lisbonne, de Porto et de Faro, par le syndicat des employés de banque de la région sud, des chauffeurs de Porto, des métallurgistes d'Aveiro et par le syndicat des agents des Postes et Télécommunications.

Le 26 mars de la même année, le secrétariat de l'Intersyndicale nationale annonce publiquement son intention (qui fait suite à une délibération de l'assemblée plénière des syndicats affiliés) de tenir, encore en 1976, un congrès extraordinaire. Ce n'est que le 27 avril qu'est publiée une « Lettre ouverte » à laquelle souscrivent seize syndicats, dont les plus importants sont membres de l'Intersyndicale, lettre qui réclame la convocation urgente d'un congrès auquel participeraient tous les syndicats portugais.

Lors du meeting unitaire du 1er mai à Lisbonne, le représentant du syndicat des employés de banque de la région sud (« Lettre ouverte ») déclare : « Parce que nous savons que l'unité est possible, nous luttons depuis longtemps pour la tenue d'un congrès de tous les syndicats, affiliés ou non à l'Intersyndicale. De ce congrès sortiraient les statuts garantissant la participation de tous les travailleurs, et le respect des différents courants d'opinion existant dans nos organisations de classe ».

Le 26 mai, on peut lire dans l'éditorial de l'organe de l'Intersyndicale : « Les attaques à l'unité des travailleurs et de leur mouvement syndical font partie intégrante de l'offensive globale des forces du capital et de la réaction. La préparation et la tenue du prochain congrès sont intimement liées au besoin de renforcer l'unité et l'organisation des travailleurs; elles doivent contribuer à l'élargissement de la base populaire du mouvement syndical ».

A la fin du mois de mai 1976, le secrétariat de l'Intersyndicale prend l'initiative de contacter les syndicats signataires de la « Lettre ouverte » en vue de la préparation du congrès.

Le 22 juin, après une réunion à Coimbra, le groupe « Lettre ouverte » affirme dans un communiqué intitulé « Plateforme d'accord »

que le secrétariat de l'Intersyndicale a accepté publiquement la convocation du congrès de tous les syndicats, rencontrant le premier des objectifs de « Lettre ouverte ».

Le 12 juillet, l'assemblée plénière des syndicats affiliés à l'Intersyndicale décide, à l'unanimité et par acclamations, de mandater le secrétariat pour tous contacts avec les organes du pouvoir, et de créer une commission pour l'appuyer dans ces démarches. Cette proposition est soutenue par un large ensemble de syndicats, dont les principaux animateurs du groupe « Lettre ouverte ». Par la suite, ces derniers se refuseront à participer à la commission d'appui et et établiront des contacts parallèles, tournant le dos à la proposition qu'ils avaient eux-mêmes approuvée.

Le 29 juillet, une assemblée plénière des syndicats — 144 organisations présentes, dont 35 non affiliées à l'Intersyndicale — décide d'établir les contacts nécessaires à la convocation d'une nouvelle assemblée générale, où serait élue la commission d'organisation du congrès.

Jusqu'alors, les revendications du groupe « Lettre ouverte » avaient été satisfaites — notamment l'ouverture du congrès à tous les syndicats désireux de s'y inscrire, l'élection d'un nouveau secrétariat pour la confédération syndicale, la discussion et l'élaboration de nouveaux statuts et d'un nouveau programme d'action pour le mouvement syndical.

Ce n'est que le 13 août que le groupe L.O. parle, pour la première fois, de *parité* dans la constitution de la commission d'organisation du congrès. Cette parité serait justifiée par l'existence de deux courants syndicaux : L.O., c'est-à-dire les « démocrates et indépendants », et les autres, désignés comme « la courroie de transmission d'un certain parti ». Le groupe L.O. réduisait ainsi à deux les différentes opinions au sein du mouvement syndical et revendiquait autant de mandataires pour un groupe de dirigeants représentant à peine 15 % des syndiqués que pour un autre qui en représentait quelque 80 %.

Le 23 août, 35 syndicats — dont 18 affiliés à l'Intersyndicale — participent à Coimbra à une réunion du groupe L.O. Ces syndicats reçoivent alors une lettre de deux dirigeants syndicaux du textile — K. Barreto et M. Lopes — dont l'un est membre du parti socialiste et ancien député à la Constituante, et l'autre est généralement considéré comme proche du Mouvement de la gauche socialiste. Dans cette lettre, les deux dirigeants écrivent : « Nous espérons que dans ce moment historique de la vie syndicale portugaise, nous saurons tous respecter l'idéologie de chacun afin d'arriver à l'objectif principal : réaliser le congrès des syndicats de façon à consolider la Centrale syndicale unique. Sacrifions donc un peu du nôtre en faveur du collectif; sacrifions le "moi" au "nous". Ou bien nous en sommes capables maintenant, ou bien l'histoire nous dénoncera comme des diviseurs. Voilà la grande option ! »

Le groupe L.O. ne répond pas à cette lettre, mais plusieurs de ses dirigeants affirment que l'Intersyndicale est minoritaire. « Des 342 syndicats portugais, 190 sont affiliés à l'Intersyndicale et ils représentent près de 80 % des syndiqués », précise le 26 août la Centrale syndicale.

TROIS MOIS DE MOBILISATION

Entretemps, les réunions syndicales en vue de la mobilisation pour le congrès se multiplient, surtout au niveau régional.

Le 4 septembre a lieu à Lisbonne une nouvelle assemblée générale : 170 syndicats, dont 39 non affiliés à l'Intersyndicale, y participent. Les 170 syndicats représentent environ 70 % des syndiqués. Ils élisent une commission provisoire pour l'organisation du congrès. Certains syndicats du groupe L.O. furent aussi élus, mais ils refusèrent cette élection.

Un document issu de cette assemblée rappelle que l'Intersyndicale est l'œuvre des travailleurs portugais, construite sous le fascisme et que « personne ne pourra légitimement contester son existence ni prétendre créer ce qui existe déjà ».

Sur ces entrefaites, le syndicat de la marine marchande qui, jusqu'alors avait participé aux réunions du groupe L.O., publie un communiqué (le 11 septembre) donnant les raisons de sa « distanciation ». « Nous avons participé aux quatre rencontres de Coimbra, rappelle ce communiqué. Au fur et à mesure qu'on a avancé, beaucoup de choses se sont modifiées. *Ce fut d'abord la proposition par laquelle les délégués au congrès ne pourraient être que des membres de directions syndicales. Vint ensuite la décision par laquelle les directions syndicales ne se soumettraient pas aux thèses et propositions approuvées en assemblée générale de leurs syndicats.*

» Nous pensons aussi que les positions que vous avez défendues dernièrement compromettent sérieusement l'unité du mouvement syndical... Pour toutes ces raisons, nous ne pourrons plus participer ni à vos réunions, ni à la rencontre qui va avoir lieu les 12 et 13 de ce mois. » (souligné par JdS).

A cette rencontre du groupe L.O., les 12 et 13 septembre 1976, participent 48 directions syndicales, dont quatorze affiliées à l'Intersyndicale. Les résolutions adoptées traitent de « scissionnistes et antidémocrates », tous ceux qui œuvrent à la réalisation du congrès.

Pendant les mois de septembre et d'octobre, les réunions des travailleurs au sein de leurs syndicats se sont multipliées : on en dénombre 1.422, tenues entre le 5 septembre et le 23 octobre 1976.

Au cours d'une de ces réunions, une assemblée générale du syndicat des employés de bureau de Lisbonne (un des principaux animateurs du groupe L.O.), les dirigeants du syndicat ont été amenés à interrompre la réunion de façon abrupte et durent s'enfuir devant l'indignation de quelque dix mille affiliés. Cela s'est passé le 14 octobre 1976.

Les dirigeants de L.O. se sont alors mis à parler d'un référendum, au travers duquel les syndiqués auraient, par un oui ou un non, à décider de la participation de leur syndicat au congrès.

Les 23 et 24 octobre se tient à Lisbonne une nouvelle assemblée plénière à laquelle prennent part 222 syndicats, dont 62 ne sont pas affiliés à l'Intersyndicale. Cela n'empêche pas L.O. d'estimer la réunion non-démocratique. Cette assemblée approuve le protocole de fonctionnement du congrès, fixe sa date et met en place la commission nationale d'organisation du congrès (CNOC).

Le 18 novembre sont soumis à la discussion des travailleurs plusieurs projets concernant les statuts de la centrale syndicale, son programme d'action et la loi syndicale.

Le 28 novembre, le groupe L.O. se réunit à Coimbra. Trente directions syndicales sont présentes. Plusieurs syndicats ayant, par décision de la base, abandonné le groupe, celui-ci doit élire une nouvelle commission de rédaction. Le groupe décide aussi d'organiser un référendum parmi ses membres en vue de la participation ou non à ce qu'il appelle « le IIe congrès de l'Intersyndicale ».

Entretemps, des centaines de milliers de syndiqués discutent les thèses de leur congrès syndical. La CNOC a reçu près de 2.900 propositions d'amendements aux projets, résultant de 4.350 réunions. L'assemblée plénière du 28 décembre fait le point de la situation et décide de prolonger le délai d'inscription pour le congrès jusqu'au 13 janvier 1977.

La CNOC a pu prendre en considération la plupart des amendements proposés, si bien que seules 35 propositions d'amendements furent mises en discussion au congrès.

Fin décembre, le groupe L.O. ne compte plus que quinze directions syndicales; aucune ne concerne une organisation ouvrière importante. Le congrès cependant leur reste ouvert.

Au congrès même, comme après celui-ci, la centrale syndicale appelle au dialogue et à l'unité tous ceux qui n'ont pas voulu participer au congrès. Dans le discours d'ouverture au congrès, K. Barreto devait déclarer à propos de « ceux dont l'action est motivée par des buts inavouables et dont les ficelles sont peut-être tirées hors des frontières nationales », qu'il faudra l'effort de leur « garder les bras ouverts », à condition, ajoutait Barreto, « qu'ils soient animés par les mêmes intérêts de classe ».

L'ENJEU DU CONGRES

« Le congrès de tous les syndicats se tient à un moment où les forces de droite, les forces du capital et de l'impéralisme essaient de détruire les plus chères conquêtes des travailleurs portugais. Forts de l'appui ouvert ou caché des responsables gouvernementaux, les capitalistes essaient et réussissent dans certains cas de récupérer des entreprises qu'ils ont sabotées ou abandonnées après qu'elles aient été redressées par les travailleurs. Les entreprises nationalisées ou sous contrôle de l'Etat, les entreprises autogérées ont les pires difficultés pour obtenir du crédit et une aide technique de l'Etat; il n'y a pas de politique économique globale qui tienne compte des changements structurels de l'économie portugaise, beaucoup d'entreprises de grande importance pour l'économie nationale continuent à fonctionner en termes de concurrence capitaliste; les attaques à la réforme agraire dans l'Alentejo et le Ribatejo s'intensifient avec des tentatives quotidiennes visant à la destruction d'unités collectives de production et de coopératives — contre la loi de réforme agraire et contre la volonté des travailleurs; le contrôle ouvrier est entravé, voire empêché, alors qu'on ressuscite la gestion capitaliste d'entreprises privées ou même d'entreprises nationalisées ou sous contrôle de l'Etat. En même temps, dans une

tentative d'affaiblir les organisations ouvrières et leur capacité revendicative, des lois ont été promulguées qui visent à asphyxier financièrement les syndicats et à les empêcher de négocier librement de nouvelles conventions.

» Cette politique de récupération capitaliste et agraire, aggravée par une politique financière de soumission à l'impérialisme, retentit négativement sur les conditions de vie et de travail de millions de Portugais. L'augmentation du coût de la vie est quotidienne, aggravée encore par le blocage de fait des salaires. Le chômage augmente sous la pression des groupes capitalistes, qui voient quelques-uns de leurs intérêts satisfaits par la loi. On réintroduit dans des entreprises les vieilles méthodes de répression. L'objectif ultime, non encore avoué en ce moment, c'est de détruire les conquêtes révolutionnaires, d'imposer des conditions de vie misérables, de réprimer les organisations syndicales et populaires. Finalement, les capitalistes et la droite prétendent revenir à l'exploitation sans frein, voire au fascisme.

» Cette situation qui est réelle, que nous vivons quotidiennement, appelle une réponse organisée, de masse, de tous les travailleurs et du mouvement syndical portugais. C'est pour cela que le congrès de tous les syndicats assume une importance qui dépasse de loin l'aspect purement syndical. »

Nous venons de citer un long extrait du rapport de la CNOC, qui fut particulièrement applaudi par les congressistes.

Le 27 janvier, premier jour des assises, les délégués ont discuté et approuvé les nouveaux statuts de la centrale syndicale, qu'ils ont dénommée *Confédération générale des travailleurs portugais — Intersyndicale nationale.* Le lendemain, ces statuts ont été votés : sept sur 272 ont voté contre.

Les statuts sont axés sur les principes de l'unité, de la liberté, de la démocratie et de l'indépendance. Une préoccupation domine tout le texte : permettre à tous les syndicats de trouver leur place dans la Confédération.

L'article 3 des statuts dispose que « la CGTP-Intersyndicale nationale lutte pour l'unité organique du mouvement syndical «. Elle considère et défend l'unité de tous les travailleurs comme une condition nécessaire à la lutte pour la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme.

L'article 4 assure la liberté syndicale et garantit « à tous les travailleurs le droit de se syndiquer indépendamment de leurs options politiques ou religieuses ».

Quant à la démocratie syndicale, « son exercice est un droit et un *devoir* de tous les travailleurs », déclare l'article 1 (souligné par nous, JdS). Ce droit et devoir, les travailleurs l'exercent « notamment en ce qui concerne l'élection et la destitution de leurs dirigeants et la libre expression de tous les points de vue existant parmi les travailleurs... » (article 5.I.). Cependant, le principe de l'unité des travailleurs ne peut pas permettre que « la liberté d'opinion et de discussion et l'exercice de la démocratie syndicale... (mènent) à la constitution d'organisations autonomes au sein de la CGTP-Intersyndicale nationale... » (article 5.2.).

L'indépendance de la Confédération est garantie par l'article 6 : « La CGTP — IN développe son activité dans une indépendance totale par rapport au patronat, à l'Etat, aux confessions religieuses, aux partis et autres associations politiques ou à tout groupement de nature non-syndicale ».

Un article supplémentaire a été adopté au congrès, c'est l'article 6-A, qui proclame le caractère antifasciste, anticapitaliste et antiimpérialiste de la Confédération. Celle-ci « combat le principe corporatif-fasciste qui nie la lutte des classes et elle considère que la solution des problèmes des travailleurs passe par la fin de l'exploitation capitaliste et de la domination impérialiste ».

Les statuts définissent la structure de la Confédération (article 9), constituée par les syndicats, les fédérations (qui groupent les premiers par secteur d'activité) et les unions (qui les groupent sur le plan régional ou local).

De l'article 17 à l'article 53, les statuts définissent les organes de la Confédération : le congrès, l'assemblée plénière, le secrétariat national et le conseil général. Organe suprême de la Confédération, le congrès est constitué par les syndicats affiliés, qui y sont représentés proportionnellement au nombre des syndiqués. L'assemblée plénière est constituée de la représentation des syndicats — fédérations et unions. Elle a notamment pour fonction d'apprécier l'activité du secrétariat national. Celui-ci est responsable de la direction et de la coordination de toute l'activité de la Confédération.

Le conseil général est constitué par des syndicats élus par l'assemblée plénière (trois syndicats pour chacune des huit commissions permanentes), les unions de district, les fédérations, le secrétariat national et les syndicats organisés par branche d'activité au niveau national. Le conseil général fonctionne par commissions permanentes : politique salariale et des prix, conventions collectives, restructuration syndicale, formation syndicale, information, plan économique, sécurité sociale, finances.

PROGRAMME D'ACTION

Après les statuts, les congressistes ont débattu du plan d'action de la Confédération et du cahier revendicatif immédiat des travailleurs portugais.

« ... en déterminant les lignes d'orientation du mouvement syndical, nous devons nous baser fondamentalement sur l'analyse concrète de la situation concrète, sur le débat profond des difficultés politiques, économiques, sociales et syndicales, ainsi que de leurs causes. Ce n'est qu'en nous attaquant à ces problèmes que nous pourrons les dépasser. Mais nous devons aussi partir d'une position de classe, avec une autonomie complète, prenant en considération nos objectifs définis par les statuts, nous devons nous orienter de façon à servir au mieux les intérêts de tous les travailleurs.

» Le programme d'action devra contribuer positivement à l'unité de tous les travailleurs, il devra constituer une plateforme unitaire et large, capable de gagner à sa défense tous ceux qui sont intéressés à éviter le fascisme dans notre pays...

» Déterminer nos revendications sans tenir compte des possibilités de les satisfaire, ce serait tromper les travailleurs et nous-mêmes...

» Nous considérons que les *objectifs* de la politique économique et financière doivent être définis de façon à garantir l'élévation constante du niveau de vie de la population en général et des travailleurs en particulier. Nous considérons que les *moyens* pour les atteindre doivent procéder de l'analyse de la nouvelle situation créée par les transformations de la révolution, et doivent se baser sur la mobilisation des travailleurs. »

Ainsi fut entamée la discussion du projet de programme d'action, qui allait être approuvé par 89,5 % des voix des délégués. Intervenant à propos de ce projet, Alvaro Branco, représentant national de près de 200.000 métallurgistes, devait déclarer : « Quand le programme d'action ...défend la consolidation et la poursuite de la réforme agraire, des nationalisations et le contrôle ouvrier sur la production, c'est l'accomplissement de la Constitution que nous exigeons. Quand nous réclamons une politique correcte des salaires, des prix et du ravitaillement, le droit effectif à la discussion pour les conventions collectives, la gestion démocratique de la prévoyance sociale, la révision des pensions, l'appui aux coopératives et aux entreprises autogérées, la participation des travailleurs à toute législation du travail, c'est l'accomplissement de la Constitution que nous exigeons, camarades ! Programme d'unité et de lutte pour la défense des intérêts et des droits des travailleurs,... le programme d'action qui va être approuvé par le congrès sera une arme puissante que les masses laborieuses utiliseront dans les luttes que nous aurons contre nos ennemis de classe, et que nous emporterons. C'est dans l'unité que les victoires s'obtiennent et que l'avenir se construit ».

Le programme d'action se divise en quatre chapitres : « Pour la démocratie, pour l'indépendance nationale, pour le socialisme », « Pour une économie contrôlée par les travailleurs », « Pour la défense des intérêts collectifs des travailleurs », « Pour un mouvement syndical unitaire, démocratique, indépendant, de masses et de classe ». Si le premier de ces chapitres prend appui sur la Constitution, que la Confédération entend défendre activement, le deuxième rappelle les luttes passées et trace les perspectives d'avenir des nationalisations, de la réforme agraire, du contrôle ouvrier et du plan économique. Le droit au travail et à la sécurité de l'emploi, les salaires et le coût de la vie, les conventions collectives, le droit de grève, les horaires, le logement, les transports, la santé, l'enseignement et la formation professionnelle sont quelques-uns des thèmes traités au chapitre III. Enfin, le dernier chapitre aborde les problèmes liés aux structures du mouvement syndical, à la formation syndicale, à l'information et à la propagande, aux relations internationales, aux travailleuses et aux jeunes travailleurs, aux migrants, aux rapatriés des ex-colonies, aux retraités, aux accidentés du travail ainsi qu'aux cadres techniques.

Du débat de ce programme s'est dégagée la nécessité de présenter un cahier revendicatif immédiat. Discuté avant et pendant le congrès, ce cahier a été approuvé pratiquement à l'unanimité. C'est un document-guide pour l'action immédiate et pour les discussions avec le pouvoir (voir cliché).

CADERNO REIVINDICATIVO IMEDIATO DOS TRABALHADORES PORTUGUESES

POUR COMBATTRE LE CHOMAGE.

POUR DE RAPIDES NEGOCIATIONS DES CONVENTIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL.

POUR LE BLOCAGE DES PRIX ET POUR LA GARANTIE DE RAVITAILLEMENT.

AVEC LE CONTROLE OUVRIER POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

EN LUTTE POUR DE MEILLEURES CONDITIONS SOCIALES DE VIE.

POUR UNE VERITABLE POLITIQUE AGRICOLE.
POUR LA DEFENSE DE LA REFORME AGRAIRE ET POUR L'APPLICATION DE LA LOI DU METAYAGE.

POUR LE RENFORCEMENT DES ENTREPRISES NATIONALISEES ET SOUS INTERVENTION DE L'ETAT.

27*28*29*30*JANEIRO*1977

CONGRESSO DE TODOS OS SINDICATOS

ET LA LOI SYNDICALE ?

On sait que la question de l'« unicité » syndicale a fait l'objet d'innombrables discussions au Portugal. En janvier 1975, le mouvement ouvrier avait obtenu que la loi n'autorise qu'un seul candidat par branche ou type d'activité. La Constitution, en vigueur depuis 1976, prévoit cependant une révision de cette loi. C'est ainsi que le gouvernement l'abrogea le 1er octobre 1976, créant un vide juridique. Une nouvelle loi doit être proposée à l'Assemblée de la république par le gouvernement.

Utilisant un droit que leur confère la Constitution, les travailleurs ont de leur côté préparé un projet de loi syndicale. Il a été approuvé à la quasi-unanimité des délégués au congrès. Aux termes du préambule de ce projet, « la loi devra... se limiter à confirmer les principes communs et universellement acceptés sur le plan syndical et à garantir l'exercice de l'activité syndicale... Une loi qui viserait à réglementer jusqu'aux plus petits détails les droits des travailleurs, finira par légitimer l'intervention d'entités étrangères aux associations syndicales... ». Par ailleurs, une bonne partie de ce document concerne des points de vue qu'on peut trouver par exemple dans la Convention n° 87 de l'Organisation Internationale du Travail.

Cependant, le souci de défendre l'unité syndicale contre les attaques des diviseurs a débouché sur une disposition selon laquelle aucune assemblée visant à la création d'une association syndicale ne pourra fonctionner et délibérer valablement que si au moins 30 % des travailleurs concernés sont présents. Des conditions restrictives du même ordre sont prévues dans le cas de création d'unions ou fédérations syndicales.

La dernière matinée du congrès fut consacrée à l'élection du secrétariat de la confédération. Une seule liste avait été présentée; elle recueillit 86,8 % des suffrages, les autres suffrages se répartissant en blancs (9,8 %) ou nuls (3,4 %).

La séance de clôture s'est tenue devant quelque 15.000 personnes et dans un grand enthousiasme. Avant que ne retentissent l'hymne de la Confédération et l'hymne national, le nouveau secrétariat s'est adressé aux travailleurs présents, et à travers eux, à tous les travailleurs portugais. « Nos ennemis voudront naturellement contrecarrer les solutions conçues par les travailleurs pour les grands problèmes nationaux ...Les solutions indiquées ici constituent notre réponse de classe, la réponse unitaire, autonome, indépendante, démocratique et révolutionnaire aux exigences politiques, économiques et sociales de la situation actuelle. Nous, travailleurs, nous ne sommes pas disposés à reculer. Nous luttons pour que les portes que nous avons ouvertes ne soient plus jamais fermées par nos ennemis de classe. L'avenir est à nous ! »

— dans les C.M. de janvier 1975 : « **Quel Portugal demain ?** ».

— Dans les C.M. d'octobre 1975 : « **Le Portugal et la gauche européenne** ».

JEAN-MAURICE ROSIER

Cinéma politique ou politique du cinéma

> **Vous devez toujours avoir conscience que, de tous les arts, le cinéma est pour nous le plus important ».**
>
> **Lénine (1).**

Parler de but en blanc de « Cinéma politique » comme d'une catégorie cinématographique au même titre que le western ou la comédie musicale (en obéissant analogiquement à la vieille distinction littéraire du genre, telle qu'elle s'enseigne depuis le 19e siècle) ou poser la question des rapports difficiles et complexes qu'entretiennent le cinéma et la politique pour en conclure avec Malraux que le cinéma est une industrie, ce qui, on l'avouera, est d'une décourageante banalité opératoire; c'est en définitive se résoudre à l'incompréhension, puisque ce que l'on nomme cinéma recoupe des acceptions très diverses et constitue un phénomène socio-économico-culturel mal défini contrairement à ce que semblerait indiquer l'abondance des interprétations à ce sujet (2).

Ce n'est pas — on le devine — en orientant l'examen sur le deuxième terme de l'expression, à savoir la notion même de politique que l'on obtiendra une approche plus satisfaisante. Au contraire, on tombera dans la problématique duelle qui consiste à penser la relation du cinéma et de la politique soit en termes anti-

(1) Lénine parlait de pédagogie. L'interprétation large de cette citation ne semble pas en contradiction avec son sens originel.

(2) Par exemple le travail de C. Metz : *Langage et Cinéma*, éd. Larousse, Paris, 1971.

nomiques — l'action s'oppose au rêve, le réel à l'imaginaire et le faire au dire — soit dans un rapport de subordination de telle sorte que c'est de la politisation/soumission du cinéma dont il est alors question. Dans un cas, on revendique l'autonomie absolue de la pratique cinématographique et l'on verse dans l'hypocrisie et l'idéalisme le plus éculé; dans l'autre, on dissout des activités spécifiques et l'on fonde l'amalgame connu sous le nom de cinéma politique, lequel se révèle ainsi une variante de l'art engagé comme le sont aussi la poésie de circonstance ou la pièce à thèse. Là gît le danger, car on se condamne à une réflexion moralisatrice — on songe aux théories sartriennes en la matière — laquelle finalement ne pose pas la question essentielle, puisqu'elle clot le débat sans l'ouvrir, c'est-à-dire : d'où vient la signification politico-idéologique d'une œuvre d'art.

Dès lors, l'impuissance théorique à définir le cinéma politique oblige à ce que l'on procède à une démarche méthodologique autre, que l'on va entreprendre maintenant et qui s'appuie sur une situation concrète, celle qui se donne à lire dans les revues de cinéma (3).

Si l'on tente de résumer l'argumentation développée par ces dernières, l'on s'aperçoit qu'elle se construit autour de trois axes que l'on s'efforce de baliser comme suit :

A) Première direction : celle de la coupure entre un cinéma dit « commercial », quantitativement important, qui a des buts de rentabilité avoués et qui se considère comme un produit de consommation remplissant une fonction de distraction (4) et un cinéma autre, qui s'efforce d'élever la conscience du spectateur, un cinéma politique au sens noble du terme, moyen d'appréhender scientifiquement le réel. La ligne de partage entre ces deux activités cinématographiques est mobile, mouvante et toujours à repenser.

B) Deuxième ligne de recherche : celle du jugement politique. Ce cinéma « différent », marginal parfois, politique toujours est incontestablement un cinéma orienté à gauche, ce qui lui vaut circonspection et tiédeur publique d'une part (l'accusation de propagande est souvent proférée) — voir l'accueil réservé en Belgique à des films comme *La Villeggiatura* ou *L'Affiche Rouge* — enthousiasme et sympathie d'autre part mais de cette fraction de spectateurs déjà politiquement conscientisés,auxquels le film en définitive n'apprend rien ou si peu. Toujours dans cette optique s'esquisse un travail de prospective que l'on résume sous forme interrogative : Qu'est-ce qu'un film de gauche, ou mieux, un cinéma matérialiste est-il possible ? Où, quand et comment ?

C) Troisième orientation : celle de la récupération. Deux exemples illustrent la problématique ambiguë des critiques de cinéma en la matière : celle du journal *Le Monde* qui s'étonne candidement que la société Paramount ait pu financer une épopée rouge

(3) L'on a consulté pour cet article : *Cinéma 77; Cinéma d'aujourd'hui; Jeune Cinéma; Les Cahiers du Cinéma; Image et Son; Positif.*

(4) Annie Goldmann : *Cinéma et société moderne;* éd. Gonthier, Paris, 1974.

comme *1900;* celle de G. Lenne qui, dans un ouvrage récent au pessimisme marcusien assuré (5) dénie toute valeur subversive au film d'E. Petri « *Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon* » sous prétexte qu'il a été vu par un million et demi de spectateurs en Italie.

On peut tourner en dérision ces prises de position en déclarant que le vicomte de Noailles a bien financé *L'Age d'or,* de Bunuel, et qu'on ne feindra pas innocemment d'ignorer qu'en société capitaliste le cinéma suppose des capitaux quel que soit le message politique véhiculé par la matière filmique; on peut s'insurger contre ces propos calomnieux puisqu'ils intentent un procès non au film lui-même, mais à l'intentionalité/sincérité de leur réalisateur; on peut ironiser — en ces temps de renouveau — sur la bévue de critiques confondant encore l'idéologie d'un auteur et celle qui se donne à voir dans son film; il n'empêche qu'en filigrane, c'est le rôle du cinéma dans son rapport avec l'argent ainsi que les problèmes de la diffusion des films politiques qui sont posés. Sur le fond donc, l'enjeu est sérieux et l'on tentera modestement de donner un avis à ce sujet en fin d'article, car comme l'écrit L. Marcorelles : « à travers un modèle de cinéma, un modèle de société est toujours remis en question » (6).

Il faut briser en mille morceaux la légende de l'art apolitique.
Maïakovski.

La critique cinématographique a-t-elle ou non la mémoire courte à considérer dans sa majorité l'apparition du cinéma politique au sein de la narration — représentation — industrielle (7) comme un phénomène récent. Certes, des théoriciens sérieux affirment que le film politique a toujours existé (8), mais ils sont souvent bien en peine, exception faite des productions venant des pays socialistes, de citer des films qui ont posé la question du politique comme thématique organisationnelle.

Longtemps, pour le cinéma américain, les anthologies signalèrent l'exemple unique du *Sel de la Terre,* de Biberman. L'hostilité de la toute puissante censure aide à comprendre l'aseptisation du cinéma en ce qui regarde l'investigation politique. On suppose que les 33 ans de quasi-interdiction infligée en France au *Potemkine,* d'Eisenstein ont fait réfléchir plus d'un metteur en scène (9).

Ces remarques énoncées n'impliquent pas que la neutralité idéologique soit la règle du cinéma commercial, lequel transmet des modèles sociaux de comportement et une vision du monde qui ne sont souvent que le reflet à peine voilé de l'idéologie dominante : celle de la classe au pouvoir.

---

(5) G. Lenne : *La mort du cinéma,* éd. du Cerf, Paris, 1971. *Le Monde* 23-12-1976.

(6) *Le Monde* 24-2-1977.

(7) C. Eizykman : *La jouissance-cinéma,* éd. 10/18. Paris, 1976.
Paris, 1974.

(8) Ainsi C. Zimmer dans son livre : *Cinéma et Politique,* éd. Seghers,

(9) Le livre de Pierre Courtade : *La Place Rouge* décrit une de ces visions presque clandestines du Potemkine. Ed. Julliard, Paris, 1961.

Ainsi, pendant que l'on fait barrage au cinéma politique, un cinéma mystificateur et spectaculaire s'étale sur les écrans et se dédouane facilement de l'accusation d'être un cinéma de droite, car il affirme sans cesse l'autonomie de ses contenus, grâce au travestissement et à l'exotisme de la mise en scène (western, science-fiction) où il reproduit des attitudes dont le caractère est si évident et si naturel que le spectateur « normal » croit y adhérer spontanément. On songe ici au naturalisme à ras de terre du nouveau cinéma français de type : *Les Zozos* ou *Pleure pas la bouche pleine;* ce cinéma de l'évidence qui rend compte simplement des êtres et des choses, bref qui donne à voir naturellement ce qui justement est toujours social et culturel, donc tributaire du système représentatif dominant du cinéma : celui de l'idéologie dominante. Bien entendu, cette classification peut paraître schématique (dichotomie gauche/droite dans le domaine esthétique) et pour corriger la raideur du jugement, on sait qu'il conviendrait d'étudier et les conditions de réceptibilité d'un film autant que les barrières idéologiques d'autodéfense du public, lesquelles peuvent occulter l'aspect réactionnaire d'un film.

Ce travail supposerait une approche socio-économique (public/salle...) de l'histoire du cinéma et dans ce domaine, écrivait naguère la revue *Jeune Cinéma* (10), tout reste à faire. Les tâches de la critique cinématographique marxiste en la matière seraient multiples si l'on explore avec minutie les suggestions avancées; par exemple, est-il vrai qu'un film peut devenir politique ou faire régresser la conscience des spectateurs s'il est projeté dans telles ou telles circonstances *(Histoire d'A* en Belgique présentement), bref, est-il exact ou non que la diffusion d'un film peut peser d'un poids politique important ?

Répondre à ces questions, tel serait l'objectif premier de la critique marxiste; cette démarche éviterait une utilisation inadéquate de l'expression cinéma politique dont, à bon droit, on se demande si l'emploi ne vise pas en dernière instance à ramener une vieillerie conceptuelle dont la recherche littéraire s'est débarrassée depuis longtemps, à savoir : la séparation du fond et de la forme.

Subséquemment, on s'apercevrait que la politique au cinéma est autant une affaire de signifiant que de signifié (« Ce n'est pas tant le sujet qui rend un film politique que la façon de le traiter », Ruy Guerra), jamais un problème de référent. En d'autres termes, un film politique n'est pas nécessairement un film historique et il est absurde de confondre l'univers fictionnel de la réalité filmique avec le réel dont le film est sensé être la représentation (« Et qui peut dire toute la vérité dans le système actuel », Pasolini).

On suggère par là que la signification d'un film n'est pas à comparer avec la réalité, mais à confronter avec la conscience sociale que les spectateurs ont des événements dont traite le film (11).

---

(10) *Jeune Cinéma,* n° 78, mai 1974.

(11) Si joue un rapport de crédibilité, c'est de film à film et non de cinéma à réalité.

> **Le cinéma doit son existence à certains calculs financiers dont il ne peut en conséquence se libérer.**
>
> **Brecht.**

Avec Brecht, tout finit toujours par une citation. Celle qui sert de chapeau à ce paragraphe reprend le fil conducteur de la problématique suivante : le cinéma : art ou industrie (?) pour apporter un déni catégorique à cette question/piège du film produit hors du système ou du film produit dans le système.
Il va sans dire que, naguère, le problème du financement des films ne se posait pas de la même manière qu'aujourd'hui. Tout film, en effet, participait de par son mode d'élaboration technique à l'industrie cinématographique et les producteurs investissaient en fonction des règles strictes du marché, visant à la rentabilité garantie et rien de plus.

Que le film soit devenu, dans cette optique capitaliste, une simple valeur d'échange est une évidence. Echappèrent au contrôle des grands monopoles, pour ne citer que l'exemple français, certains films comme *La Marseillaise,* de Renoir, réalisé grâce à une souscription nationale, ou *La vie est à nous,* financé par la C.G.T. et le P.C.F.

En vérité, il s'agissait d'exceptions qui pesèrent peu dans l'histoire du cinéma si on les compare à la production totale, laquelle obéissait aux lois du profit capitaliste.

Actuellement, sous la pression de divers facteurs qu'il ne peut être question d'analyser ici, la situation évolue, ce qui explique l'émergence du discours politique dans les films du cinéma dominant (dans le système) et l'apparition d'un cinéma appelé militant (hors du système), dont la naissance est due en partie à l'allègement de l'appareillage cinématographique, en partie à une demande spectatorielle de plus en plus forte. En effet, si le cinéma, comme l'écrit R. Gauthier-Moreau (12) est un art lié à l'industrie, « les films dépendent donc des lois économiques et des rapports des forces politiques du pays où ils sont produits et fabriqués ». Or, dans certains pays comme la France ou l'Italie, le rapport des forces politiques est en train de changer et personne ne niera ou le pouvoir d'attraction du P.C.I. d'un côté, ou le courant de sympathie suscité par l'Union de la gauche de l'autre.

Ainsi, la connaissance de la lutte des classes dans une formation sociale donnée, aide à comprendre certains paradoxes comme les investissements d'hommes, d'argent dans des films qui sapent idéologiquement les bases de la société qui les produit *(1900* à nouveau). On ajoutera encore qu'en ce moment de crise aiguë dans tous les domaines du système capitaliste, un public potentiel de gauche entend qu'on lui parle en adulte en littérature comme au cinéma, de ses préoccupations quotidiennes comme de ses espoirs, à savoir le socialisme. Cette éventualité semble en cours de réalisation en Italie où existe déjà un cinéma national-populaire au sens gramscien du terme, lequel prépare l'hégémonie d'un bloc historique nouveau.

---

(12) *Image et Son,* n° 313, janvier 1977.

> **Tout ce qui bouge n'est pas rouge.**
>
> **Proverbe marxiste.**

La critique cinématographique a porté ses efforts à l'élaboration d'une typologie du cinéma politique. Le classement filmographique que l'on tente ci-dessus n'a rien d'exhaustif ni d'original; il se présente comme une synthèse de travaux venant d'horizons divers, ce qui donne le schéma suivant :

Cinéma civique : les films d'un Costa Gavras ou d'un Boisset. Technique classique (homogénéité temporelle, récit linéaire, personnages répondants...) Aucun des attributs du cinéma commercial n'est mis en cause par ce cinéma terriblement efficace et intelligent, mais qui ne s'interroge pas sur sa problématique.

Autre remarque : la lutte des classes est symptomatiquement absente de ce cinéma humanistique et moralisateur.

Cinéma militant : politique au sens étroit du terme, non-fictionnel, il pousse à l'action directe. Volontiers a/esthétique, il utilise de petits moyens : 16 mm/super 8 ou vidéo.

Certains réalisateurs dans la foulée du cinéma-vérité s'imaginent parfois naïvement, par une série de procédés anti-narratifs, saisir la réalité dénotée dans sa vérité. Ce cinéma de la parole oublie les distinctions élémentaires entre l'objet réel-objet de connaissance, matérialisme/empirisme, reflet esthétique/reflet scientifique, mais tel que, il se révèle une arme de classe à ne pas négliger.

Cinéma matérialiste : ce qualificatif ne doit pas abuser. Ce cinéma d'avant-garde, qui remet en cause « l'effet de réalité », part de l'idée avancée en littérature par Kristeva, que l'unité, idéologique de la bourgeoisie, a produit une écriture unique de type réaliste, peinture/miroir auquel il convient d'opposer un cinéma de montage ou plutôt de remise en expérimentation du dire cinématographique.

Un danger : opposition d'un formalisme à un autre. Un film-fétiche : *Méditerranée,* de Jean-Daniel Pollet.

Cinéma communiste : historique, national-populaire, épico-brechtien. Equivalence au théâtre : Ariane Mnouchkine. Ce cinéma donne à voir la leçon des événements dans une perspective matérialiste, historique et dialectique, sans exclure à priori aucun procédé technique comme étant susceptible d'inhiber « par essence » le message politique produit par le film. Quelques exemples : *Beau Masque,* de Bernard Paul, *1900, L'Affiche Rouge, Les Camisards,* de René Allio, *Le Voyage des Comédiens,* de Théo Angelopoulos...

> **Celui qui veut tirer profit et plaisir de l'art doit être éduqué en Art.**
>
> **Marx.**

Que faire ? Si l'on a cru utile de proposer quelques éléments de réflexion sur le syntagme cinéma politique, c'est sans intention programmatique, on s'en doute, mais pour alimenter un débat dont on souhaite l'issue fructueuse.

L'urgence des tâches à accomplir, de même que l'inventaire des moyens de lutte, échappe évidemment à notre compétence. La

question essentielle étant de changer le cinéma, ou mieux, de restructurer l'entièreté du domaine de l'audio-visuel pour que justement la question du cinéma politique ne se pose plus (13).

Pour ce faire, le combat est à mener à un triple niveau :

a) Théorique : Qu'est-ce que la critique cinématographique marxiste (14) ?

b) Pratique : Problème de l'élargissement du public, rôle et fonction des ciné-clubs.

c) Politique : Place du cinéma dans la lutte idéologique.

Autant de questions par quoi devait se clore cet article dont l'objet était de rappeler ce qui est, et non de préciser où l'on va.

La discussion est ouverte...

---

(13) On consultera à ce sujet : *Cinéma militant*, n° 5-6, mars-avril 1976 de *Cinéma d'aujourd'hui; Cinéma et Idélogie*, éd. Sociales, Paris; 1971, de J.-P. Lebel.

(14) Voir *Marx, le cinéma et la critique de film*, de Guido Aristarco, préface de Lukacs; éd. Minard, Paris, 1972.

Faites connaître HEBDO 77

Abonnez-vous à HEBDO 77

abonnement annuel ..... 1.400 F
(moins de 25 ans) : ..... 1.200 F
abonnement d'essai (pour 3 mois) : ..... 300 F

Versement à effectuer au compte 068-0542410-13 de la CIA/ Hebdo 77, rue Paul-Emile Janson, 26, 1050 Bruxelles.

Livres

Encyclopédie de la guerre 40-45

La seconde guerre mondiale demeure un événement de référence constant.

Mais précisément devant l'ampleur de la bibliographie existante, le lecteur francophone en quête d'une information précise et ponctuelle était fort démuni. Casterman a voulu combler cette lacune et présente aujourd'hui cette forte *Encyclopédie* (près de 1.000 notices), dont l'ambition — écrit l'éditeur — est d'exposer « non seulement les aspects militaires mais aussi les aspects politiques, sociaux, économiques, moraux, idéologiques, scientifiques de la deuxième guerre mondiale ».

Une très large équipe internationale a donc contribué à réaliser ce programme. Et disons-le d'emblée, cet outil, coûteux mais abordable, rendra d'énormes services. Quand a eu lieu telle bataille, quel était l'objet de tel traité ? qu'est-ce que le Milorg, l'OSS, l'OVRA, l'Abwehr, le CNE ? Comment se faire rapidement une idée de ce que fut la guerre pour la Norvège, la Malaisie ou la Turquie... ? Tout cela, l'*Encyclopédie* dont le plan a manifestement été très sérieusement conçu, vous le livrera commodément. Des notices techniques dues à H. Bernard clarifient notamment pour le grand public des aspects complexes de la technologie militaire : bombe atomique, V1, V2, etc...

Certaines notices étonnent : qui se doutera qu'y figurent les rubriques « ennui », « feinte », ou bien encore « conscience (cas de) » ! Mais nous n'avons pas la prétention de faire ici la critique détaillée des mille notices. Il y a plus fondamental. C'est qu'un parcours attentif de l'ensemble fait très vite apparaître le fondement idéologique qui soustend l'ouvrage. C'est ce que nous pourrions appeler de « l'histoire consensus à finalité européenne ».

Passons rapidement sur le second de ces termes. Dans les longues introduction et conclusions dues à Henri Brugmans, ancien recteur du Collège d'Europe, dont nous pouvons souligner la prudence et l'honnêtité générale, transparaît un calque « fédéraliste européen » qu'il projette sur le passé et appelle pour l'avenir. Cela l'amène à privilégier un aspect des événements et certains groupes d'acteurs, à relever certaines préoccupations qui ne cadrent pas entièrement avec la réalité passée. Bien des notices participent de cette vision des choses.

Mais quand nous parlons d'histoire consensus, nous dépassons les péchés véniels. Les principaux auteurs œuvrent en fait dans le cadre d'une histoire officielle dont la pluralité et l'ouverture s'arrêtent devant « l'évidence » de l'anti-communisme, notion préacceptée par ceux qui tiennent la plume et présumée chez tout lecteur. Il ne s'agit pas, entendons-nous bien, d'un anticommunisme grossier, mais bien d'une notion intégrée sans passion aux données histori-

ques comme donnée scientifique établie et universellement acceptée.

« L'évidence » avec laquelle est expliquée le drame grec en est une particulière illustration.

La « collaboration » des communistes avec l'occupant avant le 22 juin 1941 notion explicitement ou implicitement présente tout au long de l'ouvrage, en est une autre.

Car dans cette équipe internationale nombreuse, pas un seul marxiste, pas un écho de l'énorme contribution de la recherche historique marxiste en la matière (1). Mais c'est encore le droit pour quiconque de choisir les collaborateurs que l'on désire. Ce qui paraît inacceptable par contre pour une *Encyclopédie*, c'est d'ignorer que sur de multiples points fondamentaux, d'autres explications, d'autres thèses existent qu'il s'agirait à tout le moins de mentionner quitte à les réfuter.

Sous cet angle, la palme semble revenir au co-directeur britannique de l'ouvrage, M.R.D. Foot. Le sommet est atteint dans la notice qu'il a rédigée sous le vocable « révolution ».

D'autres notices, signées notamment Marcel Baudot, Claude Levy, K.J. Müller ou Gérard-Libois tranchent heureusement sur l'ensemble. Les questions politiques y sont abordées avec la culture et l'ouverture d'esprit dignes d'un niveau scientifique international.

D'autres indices encore, sans doute mineurs, témoignent néanmoins de l'orientation générale de l'ouvrage. Ainsi les fondateurs de l'Armée Secrète ont droit chacun à une notice, mais aucun dirigeant du Front de l'Indépendance n'y figure (2).

Il est donc fort regrettable qu'une entreprise d'aussi longue haleine et qui rendra malgré tout des services appréciables succombe ainsi à une déformation d'autant plus pernicieuse qu'elle est subtile et perpétrée sans doute de bonne foi. Suffit-il pour s'en consoler de savoir que les grands courants de la recherche contemporaine ont heureusement abandonné cette appréhension par trop schématique du réel?

José GOTOVITCH.

Encyclopédie de la guerre 1939-1945, Editions Casterman, 1977. 440 pages.

(1) Un professeur de Belgrade a bien signé la notice Yougoslavie. Mais cette contribution est purement factuelle et... unique.

(2) Sur le plan purement informatif, relevons une assimilation du VNV au NSDAP qui témoigne de l'ignorance totale de ce que fut la De Vlag (« Fascisme »), et étonnons-nous quand même de ne pas voir mentionner la Belgique à propos des réseaux d'évasion et du sauvetage des Juifs ! (« Evasions »).

Participation dans l'entreprise

par Michel Quevit

Un curieux engouement se manifeste pour la cogestion. PSC et CVP, PVV et PRLW s'en déclarent partisans. Comme le montre *Michel Quevit*, il s'agit là d'une orientation qui se précise dans toute l'Europe occidentale.

Si le thème de la participation des travailleurs dans l'entreprise n'est pas neuf, note Quevit, c'est depuis que la crise économique se développe qu'il est devenu un des éléments essentiels du discours patronal et même gouvernemental. « L'actualité de la réforme de l'entreprise est associée à celle des attitudes et des rapports entre les diverses forces socio-politiques sur les solutions et remèdes à apporter à la crise elle-même ». Il s'agit de créer un nouveau consensus social capable d'assurer l'adhésion de la majorité des forces sociales à une politique reconnaissant la légitimité du pouvoir patronal dans les entreprises.

C'est dans cette optique que le patronat pose d'emblée l'enjeu de

la participation dans sa dimension politique, *à savoir la question du partage du pouvoir*, en le situant dans un cadre dont il détermine les limites préalables. Et cela afin de combiner la demande populaire à plus de pouvoir avec le maintien des fondements de l'économie du marché et la reconnaissance de la légitimité du pouvoir et de la liberté d'action du chef d'entreprise. « Il s'agit d'un enjeu politique qui doit permettre de maintenir le pouvoir de décision patronal, d'une *réponse anticipée du monde patronal* à un mouvement social porteur de revendications plus fondamentales sur la finalité du système économique actuel et sa logique de fonctionnement ».

Examinant les formes de participation envisagées, tant à l'échelle européenne qu'en Belgique, Michel Quevit remarque avec raison que le monde patronal ne constitue pas une entité homogène et qu'on peut distinguer des tendances traditionnelles et des tendances plus modernistes dans sa stratégie. Deux facteurs indiquent toutefois une convergence dans le comportement patronal. D'abord que l'*initiative* du lancement du thème de la réforme de l'entreprise est venue du monde patronal. Ensuite le *facteur temps* : cette intervention s'est produite quand une crise économique qui met en évidence la responsabilité des acteurs sociaux *s'installait* dans le temps.

Cette stratégie dépasse toutefois la simple solution de la crise. « Ce que le patronat vise, c'est de maintenir sa position prédominante *pendant et après la crise* et de ne pas permettre que celle-ci puisse être l'occasion d'un profond changement social. Pour cela, il use de sa position stratégique favorable dans la société pour *anticiper le changement social* par une attitude ouverte au changement qu'il situe dans le cadre du fonctionnement de l'ordre social actuel. C'est pourquoi il situe son offensive idéologique dans l'axe d'une cohésion sociale, recherchée entre autres à travers des mécanismes institutionnels de concertation sociale de même que dans la perspective du maintien d'un ordre social qui garantit son propre pouvoir dans le cadre économique ».

P. J.

Michel Quevit. « *Participation dans l'entreprise et crise actuelle. Essai d'analyse et d'interprétation d'une stratégie patronale* ». Centre pour l'analyse du changement social de l'Université catholique de Louvain. Place Montesquieu 1, 1346 Louvain-la-Neuve. 52 pages.

L'année sociale 1975

par M. L. Obdenberg

La série des « Années sociales », fondée par Guy Spitaels, fait désormais figure d'ouvrage de référence : pour suivre l'évolution de la législation et de la réglementation sociales, pour avoir une vue d'ensemble sur la concertation paritaire ou tripartite, le recours à ces recueils édités par l'Institut de sociologie de l'ULB est devenu classique. Le terrain est cependant occupé par d'autres chercheurs, qu'il s'agisse des Courriers hebdomadaires du CRISP qui ont l'avantage de serrer l'actualité de près, ou qu'il s'agisse des Bulletins de la Fondation André Renard, qui ont l'avantage d'têre militants.

Il n'empêche que, même tardives, les Années sociales fournissent une vue globale, couvrant toute une année et des aspects multiples. C'est ainsi que pour 1975, Marie-Louise Opdenberg met à la disposition des praticiens du droit social ou des spécialistes de la vie syndicale : les résultats des élections sociales (avril-mai 1975), des documents essentiels sur les trois grands congrès syndicaux (FGTB, avril puis novembre 1975 ; CSC, congrès statutaire de décembre 75), le texte de trois conventions collectives (sur l'accueil des travailleurs à l'entreprise, sur l'égalité des rémunérations entre travailleurs masculins et féminins, sur le système dit des clignotants), des do-

cuments relatifs à la liaison des prestations sociales à l'évolution du bien-être général, une vue d'ensemble sur l'évolution du chômage, un chapitre sur la concertation à propos de la relance, le point sur la programmation sociale interprofessionnelle, sans parler de l'Europe sociale ou du régime des licenciements collectifs.

Il va de soi que dès qu'est abordée la matière brûlante des conflits sociaux, l'objectivité dont se réclame l'auteur devient un exercice périlleux, sinon une vue de l'esprit. Dans sa relation des grèves de Glaverbel, l'auteur ne sera vraisemblablement félicité ni par BSN, ni par les militants syndicaux de base. On reconnaîtra à Marie-Louise Opdenberg, en dépit de certaines omissions, le souci de coller aux faits et de ne pas « euphoriser » les résultats atteints, puisqu'aussi bien « le secteur du verre plat est, dit-elle, aussi malade de la crise que du progrès technique. »

G.G.

Editions de l'Université de Bruxelles - 1976 - 348 pages, 585 F.

Le Fonds d'histoire du Mouvement wallon, organisme officiel de la Ville de Liège, adresse un pressant appel à tous les Wallons et Bruxellois pour qu'ils récoltent et rassemblent, pour son service d'archives, TOUTE la documentation possible se rapportant aux élections législatives et provinciales du 17 avril 1977 (tracts et imprimés, affiches, journaux, brochures, gadgets, etc).

Cette documentation est à adresser, port payé éventuellement par le destinataire, à Irène VRANCKEN-PIRSON, conservateur du Fonds d'histoire du Mouvement wallon, Maison de la Culture « Les Chiroux », 8, place des Carmes, 4000 Liège. Tél. (041)23.19.60.

Revues

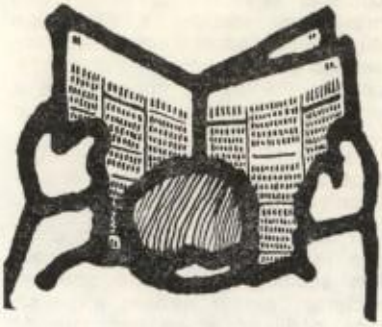

La Revue Nouvelle

« La Justice... égaux devant la loi ? » : c'est sous ce titre que la Revue Nouvelle analyse quelques réalités du monde judiciaire et s'interroge sur les moyens de rendre la Justice « moins mytheuse » et plus juste.

Tribunaux du travail, boutiques de droit, place des femmes dans le droit et l'appareil judiciaire, monde des prisons, liens entre droit, rapports de classe et idéologie, tels sont les aspects essentiels abordés par la R.N.

A défaut de pouvoir nous livrer ici à une analyse détaillée de cette livraison, nous nous attarderons au chapitre rédigé par Alex Demeur, et consacré aux tribunaux du travail. L'auteur développe particulièrement les recours aux T.T. en matière de sécurité sociale et montre la difficulté pour le travailleur d'introduire ce recours et d'assurer sa défense. La difficulté est réelle, et les Cahiers marxistes l'ont souligné à maintes reprises : la technicité et l'obscurité de la loi, le cadre glaçant du Palais de justice, l'apparat et le jargon qui y sévissent, tout cela constitue des barières très sérieuses. On peut y ajouter cette autre tare de la justice qu'est sa lenteur; or les travailleurs sont toujours demandeurs devant les T.T., ils demandent le respect de leurs droits et ils attendent. Pour Demeur, les travailleurs se présentent le plus souvent seuls, en tous cas à Bruxelles. Ce n'est pas notre avis, et nous ne pensons pas pour le surplus que le travailleur puisse se défendre seul, même en matière de sécurité sociale. S'abandonner au bon vouloir et à la conscience du juge qui, dans ces cas, doit dire le droit après avoir pratiquement assuré le rôle de la défense, c'est se désarmer.

Or le rôle de la défense peut être assumé non seulement par un avocat, mais aussi par un délégué syndical. Cette disposition du code judiciaire, l'auteur n'en fait pas état, et cela nous semble regrettable. Les employés spécialement mandatés par les organisations syndicales pour défendre les travailleurs en matière sociale, peuvent consacrer à cette mission le temps et la compétence nécessaires à une défense efficace; ils mettent leur connaissance technique en concordance avec l'action militante. En laissant de côté cette solution, l'auteur masque une partie de la réalité. Il est vrai que certains avocats et certains magistrats, notamment à Bruxelles, font grise mine à ces défenseurs. Il n'empêche que dans l'état actuel du droit social, le délégué du syndicat a une fonction irremplaçable à exercer dans la défense du travailleur devant les tribunaux du travail.

Cela dit ,il reste — et c'est un leit-motiv de ce numéro spécial de la Revue nouvelle — que la justice est un reflet des rapports de forces au sein d'une société donnée. Il reste que pour changer la justice, il faudra changer de sosociété. Mais cela ne peut faire oublier — et certains des collaborateurs de la R.N. en sont très conscients — que le droit est aussi un terrain où se déploie la lutte des classes et dès lors un terrain de lutte pour transformer la

société. Car si le droit est instrument d'organisation de la classe dominante, il peut être aussi instrument de résistance à cette domination.

J. C. B.

La justice... égaux devant la loi ?, numéro spécial de *La Revue Nouvelle*, avenue Van Volxem 305, 1190 Bruxelles, n° 2/1977, 160 FB.

Socialisme

Le numéro 139 de « Socialisme » (février 1977) comprend trois gros titres : l'Espagne en quête de démocratie, l'aménagement du territoire en Wallonie, la musique vue par Henri Pousseur.

De l'Espagne, Jacques Joset rappelle très synthétiquement la fin du franquisme et retrace l'évolution politique depuis la mort du Caudillo. Il donne au processus de regroupement des oppositions — la Junte démocratique la Convergence démocratique — toute la place qu'il mérite : c'est l'entente entre Junte et Convergence qui constitue le moteur de l'action pour une rupture complète avec le fascisme.

L'auteur explique les 94 % de **oui** au referendum par la préoccupation « ancrée dans la conscience historique » d'éviter le retour d'une guerre civile. Ce qu'on a appelé « l'affaire Carrillo », c'est-à-dire l'arrestation à Madrid, en décembre 1976, du secrétaire-général du Parti communiste d'Espagne et de sept de ses camarades, permet à J. Joset de souligner « le caractère incohérent du processus de libéralisation de Juan Carlos et de ses gouvernements ».

« Le relâchement de la répression ... est une liberté conditionnelle, arrachée et conquise, jamais entérinée par la reconnaissance des droits de réunion, d'association et d'expression », note Joset. Et de conclure avec pertinence que pour contrer la démocratie musclée qui s'annonce en Espagne, « les forces de gauche devront s'unir et définir librement les modalités de leur union ».

C'est vrai, ailleurs qu'en Espagne aussi...

En matière d'aménagement du territoire, la revue fournit le texte du discours prononcé par Robert Urbain lors du Colloque, tenu en novembre 1976 à Namur, par la régionale wallonne pour l'urbanisme et l'habitation, le développement et l'aménagement du territoire. On notera l'insistance du député hennuyer à souligner la nécessité pour la planification d'être globale, « l'aménagement n'en étant que la facette inscription au sol des objectifs ». Or actuellement, la planification est tout sauf globale, et Robert Urbain déplore les « risques sérieux de distorsion entre les plans de secteur et le Plan ». Il revendique pour le Bureau du Plan la responsabilité exclusive de la cohérence globale, « dès que sera réalisée la liaison fonctionnelle et institutionnelle entre le Plan et l'inscription sur le sol des objectifs de la Nation ». Tout cela a pour l'heure des résonnances un peu surréalistes...

Enfin, Henri Pousseur signe sous le titre « La musique, ici, aujourd'hui » la première partie d'un texte où il se propose d'analyser la situation de la musique « telle qu'elle est et telle qu'elle devrait devenir ». Nous y reviendrons quand la livraison suivante nous aura permis d'avoir une vue globale sur cette analyse.

Abonnement annuel : 500 F pour six numéros — 100 F le N° — CCP n° 000-0322022-79 de « Socialisme », 1000 Bruxelles.

Le Bulletin de la FAR

Dans le numéro double 74/75 du Bulletin de la Fondation André Renard, Louis Tordeurs livre un intéressant document sur le comportement de l'industrie des fabrications métalliques face à la crise. Il montre notamment que les exportations du secteur ont augmenté en 1975 par rapport à l'année précédente plus que les livraisons totales, mais que dans le même

temps l'emploi a diminué de 20.000 unités (vingt mille) en un an. C'est dire que contrairement au discours patronal, l'expansion des exportations s'est effectuée au détriment de l'emploi. Tous les propos patronaux sur la compétitivité sont bousculés par les faits. Mais la vulnérabilité structurelle de l'industrie wallonne des fabrications métalliques apparaît plus dangereuse que jamais. Une étude sur « les vrais abus du chômage », signée J.C. Bodson, Jacques Genmen et André Meyer, confirme et précise l'article paru dans les Cahiers marxistes de février dernier.

Dans le n° 73 du même Bulletin de la FAR, nous retiendrons en particulier, outre une analyse intéressante sur la population scolaire étrangère dans l'arrondissement de Liège (près de 40.000 élèves, aux différents niveaux), une étude sur « Les travailleurs et l'accès à la justice » par Vincent Boulard, qui s'interroge sur la fonction des boutiques de droit.

Ajoutons que dans les deux livraisons, la rubrique « Syndicalisme au féminin » apporte des éléments d'information et de réflexion de grande valeur, qu'il s'agisse du rapport d'Emilienne Brunfaut sur la formation professionnelle des femmes, ou des articles de Renée Mousset et Annie Massay sur la formation syndicale des travailleuses.

R.

Abonnement pour un an : 400 F — 60 F le numéro — CCP 000-0183024-32 de la Fondation André Renard, Liège.

Contradictions

Cette publication, qui paraîtra désormais quatre fois par an, a décidé d'accorder plus de place à l'analyse concrète de la réalité sociale belge afin de rompre avec une certaine image dont elle était devenue prisonnière : celle d'une revue que son hermétisme et son abstraction réservaient à des théoriciens.

Contradictions consacre le premier numéro qui s'inscrit dans cette orientation à *La nature de classes de l'Etat belge* et ceux de ses lecteurs qui lui avaient demandé de leur offrir des textes plus accessibles seront comblés, car l'étude qui leur est proposée est d'une simplicité exemplaire.

Sa genèse l'explique. Elle est le fruit du travail collectif d'un groupe de quinze anciens participants au cours pour adultes de l'ISCO qui décidèrent de poursuivre en commun l'étude du rôle et du caractère de l'Etat. Pendant deux ans, ils se consacrèrent à cette démarche dont ils expliquent en détail les modalités. Ils se répartirent la lecture d'ouvrages consacrés au sujet, les résumèrent et les discutèrent, dépouillèrent des journaux et des revues, établirent des fiches et procédèrent finalement à la rédaction définitive du résultat de ce long labeur : l'étude que publie *Contradictions*.

Cet effort collectif a certainement été utile à ses auteurs auxquels il a permis de prendre connaissance d'un matériel de base abondant et de clarifier leurs idées en les discutant. Telle quelle, cette étude n'apprendra rien aux spécialistes puisqu'elle se borne à résumer des textes ou'ils connaissaient déjà. Mais elle pourra être utile aux lecteurs qui n'en savent pas plus sur la nature de l'Etat que les quinze participants de ce travail collectif n'en savaient au départ. Elle leur fournira en moins de deux cents pages le résumé de leurs lectures et des documents qu'ils ont réunis au cours de leurs recherches, y comoris une série de tableaux statistiques sur la répartition des revenus, les dépenses de l'Etat, les coûts salariaux, etc.

Tout cela est présenté avec beaucoup de clarté et il est certain que si *Contradictions* poursuit dans cette voie, il ne lui sera plus jamais reproché d'être trop hermétique.

« *Contradictions* », n° 10, décembre 1976. Drève du Duc, 50, 1170 Bruxelles. 220 francs.

LE DRAPEAU ROUGE

quotidien du Parti communiste de Belgique

Abonnements

du 1er avril au 30 juin 1977	500 F
du 1er avril au 30 septembre	900 F
jusqu'à la fin de l'année	1.300 F

On s'abonne dans tous les bureaux de poste ou en versant au CCP 000-0005817-94 de la SPE, 1000 Bruxelles.

Récemment paru aux Editions de la Fondation J. Jacquemotte

ISABELLE BLUME

— un mémoire inédit (et inachevé) d'Isabelle Blume sur le mouvement de la paix,

— sa vie racontée en quatre longs entretiens,

— un recueil de ses principaux articles et discours,

— des notes biographiques.

Textes recueillis et présentés par José Gotovitch

264 pages — nombreuses illustrations — 425 F (plus 20 F frais d'envoi) à verser au CCP 000-0188745-80 de la Fondation Joseph Jacquemotte, 20, avenue de Stalingrad, 1000 — Bruxelles.

L'abonnement annuel aux Cahiers marxistes
(dix livraisons) pour 1977
est fixé à 500 F,
montant qui se réduit à 250 F pour les moins de 25 ans.
Etranger : 600 F.

Abonnez-vous ou réabonnez-vous sans tarder

Faites connaître les C.M. autour de vous

Aidez-nous à étendre la diffusion des C.M.
et envoyez-nous vos suggestions et observations sur le contenu de la revue.

CCP N° 000 0188745 80 de la Fondation J. Jacquemotte,
20, av. de Stalingrad, 1000 Bruxelles.

A PARAITRE PROCHAINEMENT DANS LES CAHIERS MARXISTES

— Un dossier « Energie »
— Rubens, ce géant
— Philosophie et lutte de classes
— Socialisme et libertés
— Le monde chrétien face à la crise

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

60 F